



Bulletin Officiel

N°6365 Mardi 1^{er} Juin 2021www.cmf.tn26^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19 3

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRE

TAWASOL GROUP HOLDING AGO 4

UNIMED AGO 6

SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU CARTON -SOTIPAPIER- AGE 8

PROJETS DE RESOLUTIONS AGO-AGE

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS -SIMPAPAR- AGO 9

TAWASOL GROUP HOLDING AGO 11

UNIMED AGO 13

SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU CARTON -SOTIPAPIER- AGE 15

COMMUNIQUES DE PRESSE

TAWASOL GROUP HOLDING AGO 18

TAWASOL GROUP HOLDING AGO 19

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT 20

AJOUT D'UN INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'EXECUTION DES ORDRES

AL AMANAH PRUDENCE FCP 21

CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP 21

CGF TUNISIE ACTIONS FCP 22

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 22

FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS 23

TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND 23

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES SUBORDONNES SANS APE

EMPRUNT SUBORDONNE BNA 2021-1

24

EMPRUNT SUBORDONNE BIAT 2021-1

31

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*mise à jour en date du 03/05/2021*)

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

- TAWASOL GROUP HOLDING

-

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2020

- TAWASOL GROUP HOLDING

COMMUNIQUÉ DU CMF

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID-19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID-19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID-19.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING SA
Siège Social : 20 Rue des Entrepreneurs-ZI Charguia II-2035-Ariana

Le conseil d'administration convoque par la présente tous les actionnaires de la Société Tawasol Groupe Holding pour être présent à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le vendredi **18 JUIN 2021 (18/06/2021) à 12 heures du matin** et qui se tiendra par visio-conférence afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des modalités d'organisation à distance
2. Entérinement du retard dans la tenue de l'AGO annuelle relative à l'exercice 2019.
3. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société TGH et du Groupe pour l'exercice 2019
4. Lecture des rapports généraux et spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2019
5. Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2019
6. Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales
7. Affectation des résultats de l'exercice 2019
8. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019
9. Renouvellement du mandat des administrateurs qui se termine lors de l'approbation des comptes de l'exercice 2023
10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Les actionnaires qui souhaitent participer à la réunion de l'assemblée générale en visioconférence sont invités à communiquer leurs adresses mails pour pouvoir recevoir des invitations et consulter les documents de l'Assemblée mis à leur disposition notamment le formulaire spécial de vote et ce au plus tard le 14/06/2021 à l'adresse suivante : tawasolgroupholding.tgh@gmail.com

Les actionnaires sont invités à exprimer leur vote par correspondance ou donner pouvoir au Président de l'Assemblée. Tout actionnaire qui veut donner mandat au Président pour se faire représenter doit déposer ou faire parvenir au plus tard le 16 juin 2021, son pouvoir au siège social de la Société. Le vote émis par correspondance n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée.

Les actionnaires sont invités à envoyer le bulletin de vote soit par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courrier électronique. Il n'est tenu compte que des votes reçus avant l'expiration du jour précédent la réunion de l'Assemblée Générale.

Les actionnaires peuvent suivre en direct le déroulement de l'Assemblée, via le lien d'accès qui leur est indiqué dans la plateforme, interagir et poser des questions.

Les actionnaires peuvent adresser via mail, à l'adresse ci-dessus, toute question et/ou observation adressée au Président de l'assemblée ou aux commissaires aux comptes relatives aux points inscrits à l'ordre du jour, les documents et les informations mis à leur disposition ou une question en lien avec l'Assemblée et ce au plus tard le 17 juin 2021.

Les questions ayant une incidence sur la décision de vote donneront lieu à une réponse de la part de la société au plus tard le 17 juin 2021.

Les réponses aux questions et remarques transmises à la société avant la tenue de l'Assemblée, autres que celles ayant une incidence sur le vote, ou posées séance tenante parviendront en temps réel aux actionnaires au cours de l'Assemblée.

Tous les documents afférents à cette Assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires sur la plateforme dédiée ou au siège de la société.

2021- AS -0739

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société UNIMED

Siège social : B.P.38 ZI Kalaa Kébira - 4060

Au vu des circonstances sanitaires exceptionnelles actuelles liées à la pandémie du COVID 19, et dans le but de garantir la santé et la sécurité de tous, « UNIMED » informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire sera tenue **le jeudi 10/06/2021 à 11 h 00** au siège social sis à la zone industrielle de Kalaa Kébira 4060 Sousse, sans la présence physique des actionnaires, en se limitant au Bureau de l'Assemblée.

A cet effet, les actionnaires désirant prendre part aux travaux de cette Assemblée Générale Ordinaire sont priés d'envoyer - du 25/05/2021 au 03/06/2021 - une demande d'inscription sur l'adresse suivante : ago2021@unimed.com.tn

Cette demande doit mentionner sous peine de nullité :

- Nom, prénom, n° CIN (pour les personnes physiques) / dénomination sociale, identifiant unique (pour les personnes morales),
- Nombre d'actions détenues
- Nom de l'Intermédiaire en bourse
- Adresse mail de notification

Après vérification des données, le Secrétariat de l'Assemblée enregistrera les présences, communiquera aux actionnaires ayant déposés leurs inscriptions : les documents afférents à cette Assemblée, le modèle de Procuration, le formulaire unique de vote ainsi que l'invitation à la vidéo conférence.

Les actionnaires peuvent adresser via courrier électronique à l'adresse sus-indiquée, toute question et/ou observation, à l'attention du Président de l'Assemblée ou aux commissaires aux comptes et se rapportant aux points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale dans un délai ne dépassant pas le 03/06/2021.

Toute question reçue donnera lieu à une réponse de la part de la société par retour mail et dans un délai ne dépassant pas le 08/06/2021.

Les actionnaires sont invités à privilégier leurs participations via un vote exprimé par courrier électronique ou donner pouvoir au Président de l'Assemblée Générale via le même mode.

Une fois rempli et signé (simple signature), le formulaire de vote doit être adressé à la société via l'adresse mail déjà indiquée, ou par lettre recommandée avec accusé de réception ou par fax au numéro 73 342 472. La date limite de réception du formulaire de vote - dument rempli et signé - est le 09/06/2021.

Les inscriptions reçues par E- mail feront office d'émargement de la feuille de présence et de calcul du quorum.

Le déroulement des travaux de l'Assemblée se fera en présence d'un huissier notaire.

Cet avis constitue une convocation personnelle à tous les actionnaires de la société « UNIMED ».

Les propriétaires d'actions doivent, pour avoir le droit de participer aux travaux de l'Assemblée générale Ordinaire, être inscrits sur les registres de la société, seize (16) jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

Ordre du jour de l'Assemblée :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2020 et quitus aux administrateurs.
- Lecture des rapports, général et spécial des commissaires aux comptes, approbation des états financiers de l'exercice 2020 ainsi que des opérations constituant des conventions règlementées,
- Affectation des réserves
- Affectation des résultats.
- Distribution des dividendes
- Pouvoirs pour formalités.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton (SOTIPAPIER)

Siège Social : 13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle Saint-Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

Les actionnaires de la SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU CARTON (SOTIPAPIER) sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire, devant se tenir **le mardi 8 juin 2021 à 11 heures 30 minutes (11h30)** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE), sise au Boulevard principal, Lac Turkana, les Berges du Lac, 1053, Tunis - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Annulation de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 31 mai 2019 (telle que révisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 30 juin 2020) ;
2. Lecture et approbation des rapports du Conseil d'Administration de la Société et des commissaires aux comptes de la Société relatifs à la suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'une opération d'augmentation de capital social ;
3. Augmentation du capital social en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription et approbation de ses modalités ;
4. Délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration de la Société pour la réalisation définitive de l'augmentation de capital social ;
5. Modification corrélative de l'article 7 des statuts de la Société ;
6. Questions diverses ; et
7. Pouvoirs pour formalités.

بلاغ الشركات

مشروع قرارات الجلسة العامة العادية

الشركة العقارية والمساهمات

المقر الاجتماعي: 14 نهج مصمودة - ميتوال فيل - تونس 1082

مشروع اللوائح التي ستعرض للمصادقة في الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم 18 جوان 2021.

القرار الأول:

بعد إستماعها إلى تلاوة:

- تقارير مجلس الإدارة المتعلقة، بنشاط الشركة والقوائم المالية المنفردة، وبنشاط تجمّع الشركة والقوائم المالية المجمّعة، للسنة المالية 2020.

- وتقارير مراقبي الحسابات المتعلقة بالقوائم المالية المنفردة للشركة وبالقوائم المالية المجمّعة للسنة المالية المختومة في 31 ديسمبر 2020.

تسجّل الجلسة العامة العادية إطلاعها على ما جاء في تقارير مراقبي الحسابات وتصادق على تقارير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية المنفردة والمجمّعة للسنة المالية المختومة في 31 ديسمبر 2020 كما وقع عرضها عليها.

تمت المصادقة على هذا القرار

القرار الثاني:

بعد إستماعها للتقرير الخاص لمراقبي الحسابات الذي قُدّم طبقاً لأحكام الفصل 200 والفصول الموالية والفصل 475 من مجلة الشركات التجارية صادقت الجلسة العامة العادية على محتوى هذا التقرير والإتفاقيات المدرجة به.

تمت المصادقة على هذا القرار

القرار الثالث:

قررت الجلسة العامة العادية إدماج الناتج للسنة المحاسبية 2020، التي سجلت خسارة بمبلغ 2 940 647,825 دينار ضمن النتائج المؤجلة لسنة 2020.

كما قررت الجلسة العامة العادية إدماج المبالغ المعفاة من الجباية والتي أصبحت محررة بتاريخ 31 ديسمبر 2020 والبالغة 1,372 مليون دينار في الإحتياطي الخارق للعادة.

تمت المصادقة على هذا القرار

القرار الرابع:

قررت الجلسة العامة العادية إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة بخصوص تصرفهم طيلة السنة المالية 2020.

تمت المصادقة على هذا القرار

القرار الخامس:

قررت الجلسة العامة العادية تحديد مبلغ منح الحضور لمجلس الإدارة واللجنة الدائمة للتدقيق الموزعة بعنوان سنة 2020 كما يلي :

- منحة الحضور لمجلس الإدارة : تسعة و تسعون ألف ديناراً (99.000,000 د) خام.
- منحة أعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق : خمسة عشرة ألف ديناراً (15.000,000 د) خام.

تمت المصادقة على هذا القرار

القرار السادس:

طبقاً لمقتضيات الفصل 20 من العقد التأسيسي للشركة، قررت الجلسة العامة تجديد مهام "الشركة العالمية للإستشارة و التدقيق" "ICCA" ممثلة من قبل السيد أنيس السماوي مراقباً للحسابات عن السنوات 2021-2022-2023. تمت المصادقة على هذا القرار

القرار السابع:

طبقاً لمقتضيات الفصل 18 من العقد التأسيسي للشركة، قررت الجلسة العامة العادية تجديد أو تعويض مهام :

-
-
-
-
-

أعضاء مجلس الإدارة و ذلك لمدة ثلاث سنوات تنتهي بإنعقاد الجلسة العامة العادية التي ستنتظر في حسابات السنة المحاسبية 2023.

تمت المصادقة على هذا القرار

القرار الثامن:

طبقاً لمقتضيات الفصل 19 من القانون عدد 117 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 كما تم تنقيحه بالفصل السابع من القانون عدد 92 لسنة 1999 المؤرخ في 17 أوت 1999، تجددت الجلسة العامة العادية لمدة سنة، موافقتها لتقوم الشركة العقارية وللمساهمات بشراء وبيع قسط من أسهمها بهدف تعديل سعرها بالبورصة وتعطي في هذا الإطار كل الصلوحيات لمجلس الإدارة لتحديد الثمن الأدنى للشراء والبيع والعدد الأقصى للأسهم وآجال الشراء.

تمت المصادقة على هذا القرار

القرار التاسع:

تخول الجلسة العامة العادية كل الصلوحيات إلى الممثل القانوني للشركة للقيام بكل إيداع ونشر كلما إقتضى الأمر ذلك.

تمت المصادقة على هذا القرار

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING SA
Siège Social : 20 Rue des Entrepreneurs-ZI Charguia II-2035-Ariana

La société Tawasol Group Holding publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 18 Juin 2021.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que les actionnaires présents ou représentés, réunissent % du capital social, approuve les modalités d'organisation à distance de sa tenue.

Cette résolution est adoptée

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine le retard de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaires statuant les comptes individuels et consolidés de l'exercice 2019, ainsi que ceux les modalités relatives à la communication des documents y afférents et déclare la régularité de la présente assemblée pour statuer sur son ordre du jour.

Cette résolution est adoptée

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve, d'une manière définitive, le rapport du conseil d'administration dans son intégralité, sur l'activité de la société TGH et du Groupe pour l'exercice 2019, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes, déclare avoir pris connaissance desdits rapports dans tous leurs détails.

Cette résolution est adoptée

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen des rapports du conseil d'administration, des rapports généraux et spéciaux des commissaires aux comptes, approuve les États Financiers individuels et consolidés clos au 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés.

Les états financiers individuels font apparaître des capitaux propres de 114 996 129 DT y compris un résultat net bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 10 090 DT et un total du bilan de 137 720 216 DT.

Les états financiers consolidés font apparaître des capitaux propres de 31 884 886 DT y compris un résultat net déficitaire de l'exercice s'élevant à - 5 724 985 DT et un total du bilan de 202 195 365 DT.

Cette résolution est adoptée

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions prévues à l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, conclues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve les conventions qui y figurent.

Cette résolution est adoptée

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2019 pour un montant de 10 090 DT comme suit :

Résultat de l'exercice 2019	10 090,000
Résultat reporté	4 159 755,000
Résultat à répartir	4 169 845,000
Réserves légales	208 492,250
Résultat reporté	3 961 352,750

Cette résolution est adoptée

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne sans réserve aux Administrateurs quitus pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.

Cette résolution est adoptée

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats de M. Mohamed Chabchoub, M. Mohamed Amin Chabchoub et M. Ahmed Chabchoub. La durée de leurs mandats commence à partir de l'exercice 2021 et prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2023.

Les Administrateurs acceptent leurs nominations et déclarent qu'ils ne se trouvent dans aucun cas d'incompatibilité, d'interdiction ou de déchéances prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent Procès-Verbal pour faire tous dépôt et publications que besoin sera.

Cette résolution est adoptée

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO**Société UNIMED**

Siège social : B.P.38 ZI Kalaa Kébira - 4060

La société UNIMED publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 10 Juin 2021.

1^{ère} résolution : Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2020, et quitus aux administrateurs.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2020, approuve ce rapport dans son intégralité et donne en conséquence quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'administration de leur gestion durant l'exercice 2020.

2^{ème} résolution : Lecture des rapports, général et spécial des commissaires aux comptes, et approbation des états financiers de l'exercice 2020, ainsi que des opérations constituant des conventions réglementées.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports, général et spécial, des commissaires aux comptes sur l'exercice 2020, approuve, dans leur intégralité, les états financiers dudit exercice, ainsi que les opérations constituant les conventions règlementées.

3^{ème} résolution : Affectation des Réserves

Les membres de l'Assemblée décident d'affecter les réserves libres de l'exercice 2020 comme suit :

Réserves libres avant affectation

55 006 011 Dinars

Total à affecter :	55 006 011
Dinars	

Résultats reportés antérieurs :	15 000 000
Dinars	

Total des réserves libres après affectation :	40 006 011
Dinars	

Suite à cette affectation le montant des réserves libres passe de 55 006 011 Dinars à 40 006 011 dinars.

4^{ème} résolution : Affectation des résultats.

Après lecture du rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée et du rapport général des commissaires aux comptes, et après avoir constaté les états financiers de l'exercice 2020, les membres de l'Assemblée décident d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2020 comme suit :

Résultat net comptable de l'exercice 2020 :	6 979 958
Dinars	
Résultats reportés antérieurs :	15 000 000
Dinars	
Total à affecter :	21 979 969
Dinars	
Réserves Légales :	
Distribution de Dividendes	15 000 000
Dinars	
Résultats reportés	6 979 958
Dinars	
Résultats reportés de l'exercice 2020 :	6 979 958
Dinars	

5^{ème} résolution : Distribution des dividendes

L'Assemblée générale décide de distribuer des dividendes d'un montant de **15 000 000** Dinars à prélever sur les résultats reportés antérieurs.

L'Assemblée décide également la mise en paiement de ces dividendes au plus tard le 30/06/2021.

Dividendes par action = 0.468 dinars

5^{ème} résolution : Pouvoirs pour formalités.

L'Assemblée décide de donner au porteur de tous extraits ou copies du présent procès-verbal, tous pouvoirs à l'effet d'accomplir les formalités légales.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGE

Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton -SOTIPAPIER-

Siège Social : 13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint-Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

La société SOTIPAPIER publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 08 Juin 2021.

PREMIERE RESOLUTION

Prenant la parole, le Président rappelle les actionnaires de la Société que l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 mai 2019 avait décidé d'augmenter le capital social de la Société en numéraire d'un montant global de 950.008,800 DT, composé d'un montant au nominal de 199.136,460 DT, majoré d'une prime d'émission globale de 750.872,340 DT, soit une valeur nominale de 1,090 DT par action et une prime d'émission de 4,110 DT par action.

Cette augmentation de capital devait porter le capital social de la Société de 30.456.415,940 DT à 30.655.552,400 DT et ce, par l'émission de 182.694 actions nominatives nouvelles de 1,090 DT chacune, majoré d'une prime d'émission de 4,110 DT par action.

Cette augmentation de capital de la Société devait se réaliser avec suppression des droits préférentiels de souscriptions et réservée au profit du management de la Société.

Ces nouvelles actions devaient être libérées intégralement lors de cette souscription. Elles auraient dû porter jouissance à partir du 1^{er} janvier 2019.

Dans ce cadre, le Président informe les administrateurs de la Société que selon le code des sociétés commerciales (ci-après le "CSC"), la libération intégrale des actions de numéraire doit intervenir dans un délai maximum de cinq (5) ans à dater de la décision prise ou autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

En outre, la libération du quart (1/4) de l'augmentation du capital social et, le cas échéant, la totalité de la prime d'émission, doit être réalisée dans un délai de six (6) mois à compter de la date de l'ouverture des souscriptions.

N'ayant pas ouvert les souscriptions pour des considérations de financement et ayant constaté la clôture de l'exercice 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 juin 2020 a pris acte de cela et a décidé de déléguer au Conseil d'Administration, pleins pouvoirs pour finaliser les procédures de ladite augmentation de capital et de fixer notamment la nouvelle date de jouissance des nouvelles actions à émettre, et ce dès l'ouverture des souscriptions dans le délai légal de cinq (5) ans suivant la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 mai 2019.

Le Président informe les actionnaires qu'à ce jour, aucune formalité n'a été réalisée pour concrétiser l'augmentation de capital en question. Rappelant que l'augmentation de capital a été réservée au management de la Société.

Un des Managers a refusé de signer le contrat de crédit accordé par la banque nécessaire pour financer l'augmentation de capital.

Les autres Managers sont d'accord pour signer le contrat accordé par la banque sous réserve de modifier le prix de souscription suite à la baisse du cours boursier de l'action Sotipapier tout en respectant les règles pratiquées par le Conseil du Marché Financier, à savoir l'application d'un cours moyen pondéré de l'action SOTIPAPIER (dividende détaché) constaté sur une période de trois (3) mois ayant précédé le jour de la réunion du conseil d'administration ayant fixé de manière définitive la forme et les caractéristiques de l'opération, avec une décote de 10%.

En conséquence, le Conseil d'Administration de la Société tenu le 13 avril 2021 a proposé d'annuler l'augmentation de capital décidé le 31 mai 2019 (telle que révisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 30 juin 2020) ; et a proposé de réaliser une nouvelle augmentation de capital avec d'autres conditions.

Etant précisé que le Manager ayant refusé de signer le contrat de crédit accordé par la banque nécessaire pour financer l'augmentation de capital, ne participera pas à la nouvelle augmentation de capital proposée par le Conseil d'Administration de la Société tenu le 13 avril 2021. Il renonce donc définitivement et irrévocablement à sa participation à ladite augmentation de capital.

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide donc d'annuler l'augmentation de capital décidée le 31 mai 2019 (telle que révisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 30 juin 2020) ainsi que l'ensemble des résolutions prises lors de ces deux Assemblées Générales Extraordinaires.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir lu les rapports du Conseil d'Administration de la Société et des commissaires aux comptes de la Société relatifs à la suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'une opération d'augmentation de capital social, l'Assemblée Générale Extraordinaire les approuve dans leur intégralité.

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir lu et approuvé les rapports du Conseil d'Administration de la Société et des commissaires aux comptes de la Société relatifs à la suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre de l'augmentation du capital social en numéraire, et après avoir constaté la libération totale du capital social de la Société, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'augmenter le capital social de la Société en numéraire d'un montant global de 800.002,500 DT, composé d'un montant au nominal de 264.243,250 DT, majoré d'une prime d'émission globale de 535.759,250 DT, soit une valeur nominale de 1,090 DT par action et une prime d'émission de 2,210 DT par action.

Cette augmentation de capital portera le capital social de la Société de 30.456.415,940 DT à 30.720.659,190 DT et ce, par l'émission de 242.425 actions nominatives nouvelles de 1,090 DT chacune, majoré d'une prime d'émission de 2,210 DT par action.

Ces nouvelles actions seront libérées intégralement lors de cette souscription. Elles porteront jouissance à partir du 1^{er} janvier 2021.

Elles seront complètement assimilées aux actions anciennes à compter de cette date et soumises à toutes les dispositions statutaires.

Ainsi, le Conseil est d'ores et déjà autorisé à recueillir la souscription des 242.425 actions nominatives nouvelles de 1,090 DT chacune dans les conditions sus-indiquées.

L'augmentation de capital de la Société sera réalisée avec suppression des droits préférentiels de souscriptions et réservée au profit du management de la société.

En application de l'article 298 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide que le montant de l'augmentation du capital social pourra être limité au montant des souscriptions si celles-ci atteignent les trois quarts (3/4) au moins de l'augmentation décidée.

Le Conseil d'Administration est autorisé dans ce cadre à déterminer les personnes (parmi le management de la société) à qui sera réservée l'augmentation de capital et dans quelles proportions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire délègue au Conseil d'Administration de la Société les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation du capital, d'en fixer les modalités et d'en constater la réalisation.

Le Conseil d'Administration est chargé de réaliser l'augmentation du capital, il recueillera les souscriptions des actions nouvelles et accomplira toutes les formalités nécessaires à cet effet.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire délègue au Conseil d'Administration de la Société tous les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation du capital, d'en fixer les modalités, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts.

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère également tous pouvoirs à monsieur Philippe Lacoste, Directeur Général de la Société, ou à défaut à tout autre mandataire que le Président ou le Conseil d'Administration déléguera à l'effet d'accomplir toutes formalités légales et nécessaires pour la réalisation de l'augmentation de capital susvisée et notamment faire la déclaration de souscription et de versement auprès de Madame le Receveur de l'enregistrement des actes des sociétés 1^{er} Bureau, Tunis, ou le receveur des finances territorialement compétent, au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes autres formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

CINQUIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution précédente et sous réserve de la réalisation de l'augmentation de capital projetée, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier l'article 7 des statuts comme suit :

« ARTICLE 7 : CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 30.720.659,190 DT, divisé en 28.184.091 actions de 1,090 DT chacune, intégralement souscrites et entièrement libérées. ».

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs, au représentant légal de la Société et/ou à toute personne qui pourra être mandatée par lui, pour accomplir toutes formalités légales requises et notamment celle d'enregistrement, de dépôt et de publication du présent procès-verbal.

AVIS DES SOCIÉTÉS

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING SA
Siège Social : 20 Rue des Entrepreneurs-ZI Charguia II-2035-Ariana

**PROLONGATION DU DELAI DE DEPOT DES CANDIDATURES
POUR LE POSTE D'ADMINISTRATEUR INDEPENDANT
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE T.G.H.**

Il est porté à la connaissance des candidats pour le poste d'un administrateur indépendant au Conseil d'Administration de la société TGH que le délai de dépôt des candidatures prévue initialement pour le 28 mai 2021 est prolongé au 28 juin 2021 et les autres dispositions prévues à l'annonce du 27 avril 2021 restent inchangées.

2021- AS -0746

AVIS DES SOCIÉTÉS

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING SA
Siège Social : 20 Rue des Entrepreneurs-ZI Charguia II-2035-Ariana

**PROLONGATION DU DELAI DE DEPOT DES CANDIDATURES
POUR LE POSTE D'UN ADMINISTRATEUR
REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES MINORITAIRES
AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION T.G.H.**

Il est porté à la connaissance des candidats pour le poste d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration de la société TGH que le délai de dépôt des candidatures prévue initialement pour le 28 mai 2021 est prolongé au 28 juin 2021 et les autres dispositions prévues à l'annonce du 27 avril 2021 restent inchangées.

2021- AS -0747

AVIS DES SOCIÉTÉS

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT**

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n°19-2008 du 26 août 2008
Siège social : Rue Hédi Nouira -1030 Tunis

Administrateur	Activité exercée	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Sami MEKKI Président du Conseil d'Administration de la SICAV	Président Directeur Général de LA POSTE TUNISIENNE	Président du Conseil d'Administration de LA POSTE TUNISIENNE Représentant permanent de LA POSTE TUNISIENNE aux Conseils d'Administration des sociétés : - TUNISIE TELECOM - Société Monétique Tunisie - Office National de la Télédiffusion - Itissalia Services
LA POSTE TUNISIENNE (3 postes)	Activité Postale	Membre du Conseil d'Administration des sociétés : -TUNISIE TELECOM - Société Monétique Tunisie - Office National de la Télédiffusion - Itissalia Services
BH BANK	Banque	Membre du Conseil d'Administration des sociétés : -SICAV BH OBLIGATAIRE - SICAV BH CAPITALISATION -BH SICAF -BH ASSURANCE -La Société de Technologie d'Impression et d'Edition de Chéquiers (STIMEC) -BH IMMO -BH LEASING -BH RECOUVREMENT -BH INVEST -BH EQUITY
BH INVEST	Intermédiaire en Bourse	Membre du Conseil d'Administration des sociétés : - BH ASSURANCE - BH IMMO - La Société de Technologie d'Impression et d'Edition de Chéquiers (STIMEC)

2021- AS -0748

AVIS DES SOCIÉTÉS

AJOUT D'UN INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'EXECUTION DES ORDRES

AL AMANAH PRUDENCE FCP

Fonds Commun de Placement de catégorie mixte en état de dissolution

Agrément du CMF n°14-2007 du 11 septembre 2007

Adresse : 17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira- Les Jardins du Lac- Lac II-1053 Tunis

La Compagnie Gestion et Finance -CGF-, intermédiaire en bourse, en sa qualité de gestionnaire du fonds **AL AMANAH PRUDENCE FCP- fonds en état de dissolution-** , porte à la connaissance des porteurs de parts et du public qu'elle a conclu une convention avec l'intermédiaire en bourse BMCE CAPITAL SECURITIES le désignant prestataire des services de passation et d'exécution des ordres en bourse du fonds.

2021- AS -0749

AVIS DES SOCIÉTÉS

AJOUT D'UN INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'EXECUTION DES ORDRES

CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP

Fonds Commun de Placement de catégorie obligataire

Agrément du CMF n°15-2007 du 11 septembre 2007

Adresse : 17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira- Les Jardins du Lac- Lac II-1053 Tunis

La Compagnie Gestion et Finance -CGF-, intermédiaire en bourse, en sa qualité de gestionnaire du fonds **CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP**, porte à la connaissance des porteurs de parts et du public qu'elle a conclu une convention avec l'intermédiaire en bourse BMCE CAPITAL SECURITIES le désignant prestataire des services de passation et d'exécution des ordres en bourse du fonds.

2021- AS -0750

AVIS DES SOCIÉTÉS

AJOUT D'UN INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'EXECUTION DES ORDRES

CGF TUNISIE ACTIONS FCP

Fonds Commun de Placement de catégorie mixte
éligible aux Comptes Epargne en Actions « CEA »

Agrément du CMF n°07-2016 du 11 février

Adresse : 17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira- Les Jardins du Lac- Lac II-1053 Tunis

La Compagnie Gestion et Finance -CGF-, intermédiaire en bourse, en sa qualité de gestionnaire du fonds CGF TUNISIE ACTIONS FCP, porte à la connaissance des porteurs de parts et du public qu'elle a conclu une convention avec l'intermédiaire en bourse BMCE CAPITAL SECURITIES le désignant prestataire des services de passation et d'exécution des ordres en bourse du fonds.

2021- AS -0751

AVIS DES SOCIÉTÉS

AJOUT D'UN INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'EXECUTION DES ORDRES

MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du Ministre des Finances du 13 juin 2000

Siège social : 17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira,
Les Jardins du Lac- Lac II -1053 Tunis

La Compagnie Gestion et Finance -CGF-, intermédiaire en bourse, en sa qualité de gestionnaire de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV , porte à la connaissance des actionnaires et du public qu'elle a conclu une convention avec l'intermédiaire en bourse BMCE CAPITAL SECURITIES le désignant prestataire des services de passation et d'exécution des ordres en bourse de la SICAV.

2021- AS -0752

AVIS DES SOCIÉTÉS

AJOUT D'UN INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'EXECUTION DES ORDRES

FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS

Fonds Commun de Placement de catégorie mixte
dédié exclusivement aux titulaires de Comptes Epargne en Actions « CEA »
Agrément du CMF n°04-2011 du 9 février 2011

Adresse : 17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira- Les Jardins du Lac- Lac II-1053 Tunis

La Compagnie Gestion et Finance -CGF-, intermédiaire en bourse, en sa qualité de gestionnaire du fonds FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS, porte à la connaissance des porteurs de parts et du public qu'elle a conclu une convention avec l'intermédiaire en bourse BMCE CAPITAL SECURITIES le désignant prestataire des services de passation et d'exécution des ordres en bourse du fonds.

2021- AS -0753

AVIS DES SOCIÉTÉS

AJOUT D'UN INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'EXECUTION DES ORDRES

TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND

Fonds Commun de Placement de catégorie mixte
dédié principalement aux investisseurs institutionnels
Agrément du CMF n°06-2016 du 11 février 2016

Adresse : 17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira- Les Jardins du Lac- Lac II-1053 Tunis

La Compagnie Gestion et Finance -CGF-, intermédiaire en bourse, en sa qualité de gestionnaire du fonds TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND, porte à la connaissance des porteurs de parts et du public qu'elle a conclu une convention avec l'intermédiaire en bourse BMCE CAPITAL SECURITIES le désignant prestataire des services de passation et d'exécution des ordres en bourse du fonds.

2021- AS -0754

AVIS DES SOCIÉTÉS

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**

البنك الوطني الفلاحي
Banque Nationale Agricole

*Société Anonyme au capital de 320 000 000 dinars divisé en 64 000 000 actions
de nominal 5 dinars entièrement libérées*

Siège social : Avenue Mohamed V - 1001 – Tunis

Identifiant unique : 123L

Tél : 71 831 000

Fax : 71 830 152

**Emission d'un « Emprunt Obligataire Subordonné BNA 2021-1 »
de 50MDT susceptible d'être porté à 70MDT
Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**

1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Banque Nationale Agricole –BNA- réunie le 09/06/2020 a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires pour un montant global de 200 millions de dinars et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque s'est réuni le 06/05/2021 et a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 50MDT susceptible d'être porté à 70MDT et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

Pour les montants strictement inférieurs à 5 Millions de dinars :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	8,6% et/ou TMM + 2,25%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	8,8% et/ou TMM + 2,5%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

Pour les montants supérieurs ou égaux à 5 Millions de dinars :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
C	5 ans	9,1% et/ou TMM + 2,5%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
D	7 ans dont 2 ans de grâce	9,3% et/ou TMM + 2,75%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

2. Renseignements relatifs à l'émission

➤ **Montant**

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 50 millions de dinars divisé en 500 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal susceptible d'être porté à 70 millions de dinars divisé en 700 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal.

Le montant souscrit de l'«Emprunt Obligataire Subordonné BNA 2021-1» fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

➤ **Période de souscription et de versement**

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du 31/05/2021 auprès de BNA Capitaux, Intermédiaire en bourse et seront clôturées au plus tard le 04/06/2021. Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de 70MDT est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 700 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 50 Millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 04/06/2021, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 50 Millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 04/06/2021, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 09/06/2021 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

➤ **But de l'émission**

Le but de la présente émission est de :

- Préserver l'adéquation entre les maturités et les taux des ressources et des emplois de la banque en adossant des ressources longues à des emplois longs.
- Renforcer davantage les fonds propres nets de la Banque en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17/12/1991 qui fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composants des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire sus-visée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

3. Caractéristiques des titres émis

➤ **Dénomination de l'emprunt :** « Emprunt Obligataire Subordonné BNA 2021-1 »

➤ **Prix de souscription, Prix d'émission et modalités de paiement :** Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

➤ **Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

➤ **Forme des titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

➤ **Nature des titres :** Titre de créance.

➤ **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le Code des Sociétés Commerciales, livre 4, titre 1, sous titre 5 chapitre 3 : des obligations.

Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

➤ **Catégorie des titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).

➤ **Modalité et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par BNA Capitaux, intermédiaire en bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

➤ **Date de jouissance des intérêts :** Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **04/06/2021** seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises est fixée au **04/06/2021**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

➤ **Date de règlement :** Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

➤ **Taux d'intérêt :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans

- **Taux fixe :** Taux annuel brut de 8,6% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,25%, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers mois mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 225 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce

- **Taux fixe :** Taux annuel brut de 8,8% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,5%, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers mois mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie C exclusivement réservée aux montants supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 9,1% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,5%, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers mois mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie D exclusivement réservée aux montants supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 9,3% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,75%, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers mois mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

➤ **Amortissement et remboursement** : Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour les catégories A et C et à la troisième année pour la catégorie B et D. L'emprunt sera amorti en totalité le **04/06/2026** pour la catégorie A et C et le **04/06/2028** pour la catégorie B et D.

➤ **Paiement** : Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **04 juin** de chaque année auprès des dépositaires et à travers Tunisie Clearing.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **04/06/2022**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **04/06/2022** pour la catégorie A et C et le **04/06/2024** pour la catégorie B et D.

➤ **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **8,6% l'an** pour la catégorie **A**, de **8,8% l'an** pour la catégorie **B**, de **9,1% l'an** pour la catégorie **C** et de **9,3% l'an** pour la catégorie **D** et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ **Marge actuarielle (souscription à taux variable)**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois d'avril 2021, qui est égale à 6,448%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **8,698%** pour la catégorie **A**, de **8,948%** pour les catégories **B** et **C**, **9,198%** pour la catégorie **D**.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,25%** pour la catégorie **A**, **2,50%** pour les catégories **B** et **C** et **2,75%** pour la catégorie **D**, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

➤ **Durée totale, Durée de vie moyenne de l'emprunt et Duration de l'emprunt**

• **Durée totale**

Les obligations subordonnées du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- 5 ans pour la catégorie A et C;
- 7 ans dont 2 années de grâce pour la catégorie B et D.

• **Durée de vie moyenne**

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'«Emprunt Obligataire Subordonné BNA 2021-1 » est comme suit :

- 3 ans pour la catégorie A et C;
- 5 ans pour la catégorie B et D.

• **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- 2,701 années pour les catégories A ;
- 4,196 années pour la catégorie B ;
- 2,687 années pour la catégorie C ;
- 4,159 années pour la catégorie D.

➤ **Mode de placement** : Il s'agit d'un placement privé. **L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.**

➤ **Cessibilité des obligations** : Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

➤ **Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang**

→ **Rang de créance** : En cas de liquidation de la BNA, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

→ **Maintien de l'emprunt à son rang** : La BNA s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

➤ **Garantie** : Le présent emprunt ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

➤ **Domiciliation de l'emprunt** : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'«Emprunt Obligataire Subordonné BNA 2021-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la BNA Capitaux, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

➤ **Fiscalité des titres** : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

➤ **Tribunal compétent en cas de litige** : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

➤ **Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées**: Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.

➤ **Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées** :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

→ **Nature du titre** : L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination)

→ **Qualité de crédit de l'émetteur** : Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

➤ **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire** : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

2021- AS -0732

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE



BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

BIAT

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 178.500.000 DINARS
SIEGE SOCIAL : 70-72, AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS

Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné
« Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » de 90 000 000 DT susceptible d'être porté à
120 000 000 DT
sans recours à l'Appel Public à l'Épargne

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 03 juin 2020 a autorisé l'émission par la Banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant global maximum de 500 millions de dinars sur une période de trois ans et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Par ailleurs, il est à signaler que l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 23 avril 2021 a décidé d'augmenter à 950 millions de dinars le montant global maximum, autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 03 juin 2020, pour l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés.

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 10 mars 2021, a décidé d'émettre au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, un emprunt obligataire subordonné, sans recours à l'appel public à l'épargne, d'un montant de **90 MD** susceptible d'être porté à un maximum de **120 MD**.

Le Conseil d'Administration a également délégué les pleins pouvoirs au Directeur Général de la Banque pour procéder à l'émission de cet emprunt et en arrêter les conditions et modalités en fonction des conditions du marché.

Usant à son tour de ces pouvoirs, le Directeur Général de la banque a décidé l'émission d'un emprunt obligataire subordonné « **Emprunt Subordonné BIAT 2021-1** » de **90 MD susceptible d'être porté à un montant maximum de 120 MD**, auprès de souscripteurs identifiés et ce, selon les conditions suivantes :

Pour les montants strictement inférieurs à 5 Millions de dinars :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	TMM+2,25% et / ou 8,60%	Annuel constant par 1/5ème à partir de la 1ère année
B	5 ans	TMM+2,50% et / ou 8,85%	In Fine

Pour les montants supérieurs ou égaux à 5 Millions de dinars :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
C	5 ans	TMM+2,50% et / ou 9,10%	Annuel constant par 1/5ème à partir de la 1ère année
D	5 ans	TMM+2,75% et / ou 9,35%	In Fine

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

- **Montant :** Le montant total du présent emprunt est fixé à **90 MD susceptible d'être porté à un maximum de 120 MD**, divisés en 900 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal, susceptibles d'être portées à un maximum de 1 200 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

- **Période de souscription et de versement :** Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **24/05/2021** auprès des guichets de la BIAT, et clôturés au plus tard le **23/07/2021**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (120 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 1 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 120 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **23/07/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **24/08/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier dès la clôture des souscriptions.

- **But de l'émission :** L'émission de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » permettra à la BIAT de renforcer ses fonds propres et d'améliorer ainsi ses ratios de solvabilité et de concentration des risques et ce, conformément aux règles prudentielles énoncées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment aux nouvelles exigences de la circulaire aux banques et aux établissements financiers n°2016-03 du 29 juillet 2016.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés :** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

- **Dénomination de l'emprunt :** « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par la BIAT.
- **Prix de souscription et d'émission :** Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.
- **Date de jouissance en intérêts :** Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 23/07/2021, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **23/07/2021**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt et ce, même en cas de prorogation de cette date.
- **Date de règlement :** Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

➤ **Taux d'intérêt :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A, exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans :**

✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,25% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **225 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **8,6 % l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B, exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans In Fine :**

✓ **Taux variable:**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,5% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **8,85% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie C, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans :**

✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,5% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **9,10% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie D, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans in Fine :**

✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,75% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **275 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **9,35% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

➤ **Amortissement-remboursement :**

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories A et C sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation subordonnée, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories B et D feront l'objet d'un seul amortissement **in fine**.

L'emprunt sera amorti en totalité le **23/07/2026** pour toutes les catégories.

- **Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

➤ **Paie ment :**

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **23 Juillet** de chaque année.

Pour les catégories A et C, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **23/07/2022**.

Pour les catégories B et D, le premier paiement en intérêts aura lieu le **23/07/2022** et le remboursement total en capital aura lieu le **23/07/2026**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

➤ **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **8,6% l'an** pour la catégorie **A**, de **8,85% l'an** pour la catégorie **B**, de **9,10% l'an** pour la catégorie **C** et de **9,35% l'an** pour la catégorie **D** et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ **Marge actuarielle :(souscription à taux variable)**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois d'avril 2021 à titre indicatif, qui est égale à 6,448% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,698% pour la catégorie A, de 8,948% pour les catégories B et C, 9,198% pour la catégorie D.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,25%** pour la catégorie **A**, **2,50%** pour les catégories **B** et **C**, **2,75%** pour la catégorie **D**, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

➤ **Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt :**

- **Durée totale :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de **5 ans** pour les catégories A, B, C et D.

- **Durée de vie moyenne :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de vie moyenne de **3 ans** pour les catégories A et C, de **5 ans** pour les catégories B, et D.

- **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- ✓ **5 ans** pour les catégories B et D ;
- ✓ **2,701 ans** pour la catégorie A ;
- ✓ **2,687 ans** pour la catégorie C.

➤ **Mode de placement :** Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt subordonné se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

➤ **Cessibilité des obligations subordonnées :** Les obligations subordonnées émises dans le cadre de cet emprunt obligataire subordonné sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations subordonnées au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations subordonnées sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

➤ **Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang :**

- **Rang de créance :**

En cas de liquidation de la BIAT, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations subordonnées prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

- **Garantie:** Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
- **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :**
L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt «Emprunt Subordonné BIAT 2021-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing.
L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.
- **Fiscalité des titres :** Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- **Tribunal compétent en cas de litige :** Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.
- **Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées :** Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.
- **Facteurs de risque spécifiques liés aux obligations subordonnées :**
Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière et de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe «rang de créance» ci-dessus.

- **Qualité de crédit de l'émetteur :**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur.

Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

➤ **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

2021- AS -0662

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	198,834	203,052	203,085		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/04/07	135,663	138,642	138,665		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	113,878	115,953	115,968		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	121,243	124,171	124,196		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	118,816	121,352	121,369		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	116,618	119,902	119,927		
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	114,359	116,507	116,525		
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	46,744	47,405	47,411		
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	33,122	33,831	33,836		
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	112,226	114,660	114,679		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	17,534	17,892	17,895		
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	126,004	127,895	127,908		
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,178	1,185	1,185		
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	118,928	121,697	121,715		
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,622	11,840	11,841		
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	166,484	170,254	170,282		
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,578	11,796	11,798		
18	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (1)	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,477	96,922	96,941		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
19	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,846	1,891	1,893		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
20	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	63,361	64,405	64,412		
21	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	25/04/94	132,558	135,683	135,644		
22	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	11/11/01	105,737	107,334	107,201		
23	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	105,648	107,859	107,876		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
24	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	135,529	142,251	142,084		
25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	519,152	540,124	539,668		
26	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,683	139,782	139,297		
27	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
28	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
29	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,397	173,065	173,727		
30	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,444	95,228	95,344		
31	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	125,190	127,525	127,601		
32	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	160,682	172,999	172,660		
33	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	143,868	152,753	152,247		
34	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,000	23,066	23,041		
35	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	91,681	90,716	90,672		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
36	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2147,555	2221,166	2221,285		
37	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	125,405	131,356	130,985		
38	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	211,191	223,704	223,150		
39	AIRLINES FCP VALEURS CEA***	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,599	en dissolution	en dissolution		
40	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,820	2,989	2,979		
41	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,535	2,679	2,673		
42	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	67,913	67,205	66,851		
43	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,226	1,285	1,279		
44	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,276	1,294	1,295		
45	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,203	1,248	1,245		
46	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,178	1,225	1,223		
47	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	112,701	115,943	116,004		
48	AL AMANAH PRUDENCE FCP ****	CGF	25/02/08	133,188	en dissolution	en dissolution		
49	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1142,671	1203,070	1199,470		
50	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	13,706	13,740		
51	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	06/11/17	9,852	10,376	10,362		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
52	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	86,094	91,741	91,561		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
53	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,386	106,863	106,880
54	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	100,933	99,019	99,032
55	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	107,696	109,868	109,884
56	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	104,918	101,799	101,815
57	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,234	103,304	103,323

58	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,726	106,614	106,631
59	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,230	103,212	103,227
60	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	03/02/97	18/05/21	4,821	103,279	100,500	100,515
61	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	102,962	104,323	104,331
62	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,119	103,700	103,716
63	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,306	105,425	105,442
64	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	105,929	103,687	103,700
65	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	104,856	102,857	102,868
66	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	26/03/21	4,941	105,040	102,215	102,229
67	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,509	102,044	102,055
68	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,296	100,949	100,962
69	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,815	104,832	104,840
70	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,496	101,431	101,450
71	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	104,153	100,367	100,382
72	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/21	4,222	107,259	104,912	104,922
73	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,224	100,846	100,857
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	108,188	106,633	106,648
75	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	105,789	103,163	103,186
76	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	107,316	105,600	105,621
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
77	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,811	107,545	107,539
SICAV MIXTES								
78	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	63,589	65,068	65,070
79	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	91,816	93,278	93,205
80	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,328	17,774	17,753
81	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	26/03/21	5,216	279,682	297,603	296,686
82	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	2222,734	2274,489	2255,661
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	75,191	70,650	70,549
84	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	56,836	54,910	54,849
85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,149	106,043
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
86	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,629	11,714	11,700
87	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	13,786	13,927	13,958
88	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,165	16,147	16,148
89	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	13,508	14,010	14,008
90	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/21	4,392	149,845	143,593	143,577
91	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,725	9,734
92	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	9,059	100,281	100,181
93	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	78,025	78,482
94	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	78,581	79,153
95	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	99,851	98,752	98,738
96	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	95,135	94,852
97	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,368	10,380
98	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	101,174	101,727
99	FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	15/01/07	24/05/21	1,001	140,968	148,509	148,272
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
100	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	98,185	107,041	106,611
101	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	115,856	118,370	117,938
102	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	122,240	121,328
103	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	189,900	198,291	196,268
104	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	174,320	181,789	179,520
105	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	166,989	172,206	169,203
106	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	23,320	23,809	23,702
107	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	137,110	137,684
108	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	156,509	157,893
109	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
110	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5517,353	5511,626
111	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5695,043	5695,758
112	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	85,641	91,605	91,540
113	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	31/05/21	105,254	4570,396	4698,159	4688,882
114	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	22/04/21	0,227	10,224	10,386	10,390
115	FCP SÉCURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	165,461	171,459	165,203
116	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/05/16	24/05/21	106,138	10549,752	10978,444	10972,791
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
117	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	137,347	126,212	125,986

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société -UIB ASSURANCES- et l'ouverture au public des fonds « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA », « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II » et « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
60. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100

68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
71. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200

25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
56. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62. Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111

63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98 Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA (1)	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP (2)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011-1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
39	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
43	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
51	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (5)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Star- 1002 Tunis Belvédère

58	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
64	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
70	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
77	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
82	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
83	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
84	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
85	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

86	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
87	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
88	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
90	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
92	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
93	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
98	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
99	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
101	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
105	TUNISIAN EQUITY FUND (6)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
107	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
110	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
112	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

115	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts
- (2) FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC
- (3) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT
- (4) FCP en liquidation anticipée
- (5) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
- (6) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis

36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR Tunisian Development Fund IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING SA

Siège Social : 20 Rue des Entrepreneurs-ZI Charguia II-2035-Ariana

La société TAWASOL GROUP HOLDING publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 18 Juin 2021. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : M Hedi MELLAKH (Union des Experts Comptables) & M Moncef Sellami (Audit & Business Services).

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

BILAN AU 31.12.2019 (exprimé en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	NOTES	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles	II-1	7 127 301	7 115 750
Amortissement des immobilisations incorporelles	II-1-2	-2 977 023	-2 467 926
<i>Immobilisations incorporelles nettes</i>		4 150 278	4 647 823
Immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles	II-2	66 234 808	69 612 066
Amortissement des immobilisations corporelles	II-2-1	-34 445 042	-33 852 815
<i>Immobilisations corporelles nettes</i>		31 789 767	35 759 251
Immobilisations financières			
Immobilisations financières	II-3	11 707 799	10 346 887
Titres mis en équivalence	II-3-3	1 863 262	2 008 690
Provisions sur immobilisations financières		-163 685	-168 985
<i>Immobilisations financières nettes</i>		13 407 377	12 186 592
<i>Total des actifs immobilisés</i>		49 347 422	52 593 666
<i>Autres actifs non courants</i>	II-4	468 467	902 539
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		49 815 890	53 496 205
ACTIFS COURANTS			
Stocks	II-5	55 120 284	61 225 076
Provision		-4 565 852	-972 396
<i>Valeurs d'exploitation nettes</i>		50 554 431	60 252 679
Clients et comptes rattachés	II-6	52 355 806	48 853 043
Provision		-7 089 391	-6 889 714
<i>Clients et comptes rattachés nets</i>		45 266 416	41 963 329
Autres actifs courants	II-7	42 748 060	37 060 866
Provision		-3 566 034	-3 371 243
<i>Autres actifs courants nets</i>		39 182 026	33 689 623
Liquidités et équivalents de liquidités	II-8	17 398 063	29 874 898
Provision		-21 461	-20 950
<i>Liquidités nettes</i>		17 376 603	29 853 948
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		152 379 475	165 759 579
TOTAL DES ACTIFS		202 195 365	219 255 784

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

BILAN AU 31.12.2019 (exprimé en Dinars Tunisiens)

<i>CAPITAUX PROPRES & PASSIFS</i>	<i>NOTES</i>	<i>Au 31/12/2019</i>	<i>Au 31/12/2018</i>
<i>CAPITAUX PROPRES</i>			
Capital social	III-1	108 000 000	108 000 000
Réserves consolidées	III-1	-70 493 657	-64 894 028
Part des minoritaires dans les réserves	III-2	1 301 735	2 490 142
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		38 808 077	45 596 114
Résultat de l'exercice	III-1	-5 724 985	-5 377 771
Part des minoritaires dans le résultat	III-2	-1 198 206	-1 057 831
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		31 884 886	39 160 513
<i>PASSIFS</i>			
<i>Passifs non courants</i>			
Emprunts	III-3	9 591 625	20 618 490
Autres passifs non courants		0	0
Provisions		7 111 480	6 190 592
Total des passifs non courants		16 703 106	26 809 082
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs & comptes rattachés	III-4	23 543 359	23 959 823
Autres passifs courants	III-5	31 699 870	31 024 821
Concours bancaires et autres passifs financiers	III-6	98 364 144	98 301 544
Total des passifs courants		153 607 373	153 286 189
TOTAL DES PASSIFS		170 310 479	180 095 271
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		202 195 365	219 255 784

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

ETAT DE RESULTAT AU 31.12.2019 (exprimé en Dinars Tunisiens)

Désignation	NOTES	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION			
+ Revenus	IV-1	94 268 837	74 226 640
+ Autres produits d'exploitation		1 928 376	320 348
+ Production immobilisée		0	0
Total des produits d'exploitation		96 197 214	74 546 988
CHARGES D'EXPLOITATION			
- Variation de stock de produits finis et encours		-16 087 794	9 794 358
+ Achats de marchandises consommés		0	0
+ Achats d'approvisionnement consommés	IV-2	-42 385 089	-51 275 528
+ Charges de personnel	IV-3	-13 702 865	-12 374 542
+ Dotations aux amortissements et aux provisions		-7 267 057	-6 828 247
+ Autres charges d'exploitation	IV-4	-14 882 763	-12 473 232
Total des charges d'exploitation		-94 325 568	-73 157 192
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 871 646	1 389 796
AUTRES CHARGES ET PRODUITS ORDINAIRES			
- Charges financières nettes	IV-5	-11 070 135	-11 431 806
+ Produits des placements	IV-6	2 179 135	1 475 820
+ Autres gains ordinaires	IV-7	1 239 433	3 330 827
+ Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		-145 427	-115 163
- Autres pertes ordinaires		-715 401	-859 742
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		-6 640 749	-6 210 268
Impôt sur le bénéfice		-282 442	-225 334
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		-6 923 191	-6 435 602
Eléments extraordinaires		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-6 923 191	-6 435 602
Part des minoritaires dans le résultat		-1 198 206	-1 057 831
Résultat consolidé - Part du groupe		-5 724 985	-5 377 771

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31.12.2019 (exprimé en Dinars Tunisiens)

<i>Désignation</i>	<i>Du 01/01/2019 Au 31/12/2019</i>	<i>Du 01/01/2018 Au 31/12/2018</i>
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
+ Résultat consolidé	-5 724 985	-5 377 771
Quote-part des minoritaires dans le résultat de l'exercice	-1 198 206	-1 057 831
Ajustements pour :		
Dotations aux amortissements et provisions	7 267 057	6 828 247
Variation des stocks	9 883 316	-12 357 738
Variation des créances	-3 983 459	-752 589
Variation des autres actifs	-5 814 556	-5 894 434
Variation des dettes fournisseurs et autres dettes	600 982	10 986 034
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	145 427	115 163
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	1 175 576	-7 510 919
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles	-1 249 250	-2 178 051
+ Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	151 798	2 797 223
- Décaissements affectés à l'acquisition d'immo financières	-1 378 213	-1 731 146
+ Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	0	0
- Décaissements provenant de l'acquisition d'autres actifs non courants	-189 823	-224 531
- Trésorerie provenant / Affectée aux acquisitions des filiales et de la déconsolidation des sociétés	-25 302	2 962 637
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-2 690 790	1 626 132
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
+ Encaissement suite à la souscription des actions	0	0
Dividendes et autres distribution	0	-354 913
+ Décaissement / Encaissement provenant des emprunts	-27 579 754	2 839 124
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-27 579 754	2 484 210
VARIATION DE TRESORERIE	-29 094 968	-3 400 577
Trésorerie au début de l'exercice	2 576 316	5 976 893
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-26 518 652	2 576 316

METHODES COMPTABLES

I- Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers consolidés du groupe TAWASOL GROUP HOLDING SA sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 et compte tenu des hypothèses indiquées ci-dessous. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1);
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

Les états financiers consolidés sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- hypothèse de la continuité de l'exploitation,
- hypothèse de la comptabilité d'engagement,
- convention de la permanence des méthodes,
- convention de la périodicité,
- convention de prudence,
- convention du coût historique, et
- convention de l'unité monétaire.

II- Principes de consolidation

II-1-Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes des filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée,
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- soit des statuts ou d'un contrat,

- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent,
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Une filiale doit être exclue de la consolidation lorsque :

- (a) le contrôle est destiné à être temporaire parce que la filiale est acquise et détenue dans l'unique perspective de sa sortie ultérieure dans un avenir proche, ou
- (b) la filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité à transférer des fonds à la mère.

De telles filiales doivent être comptabilisées comme si elles constituaient des placements.

II-2- Définition du périmètre de consolidation

- La société TAWASOL GROUP HOLDING SA est la société mère du groupe à consolider.
- Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote, est intégrée dans le périmètre de consolidation.

II-3- Méthode de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère TAWASOL GROUP HOLDING SA et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.

Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du groupe,
- élimination des opérations intragroupe et des résultats internes,
- détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés, essentiellement sur l'estimation des marges sur stocks et les subventions d'investissement
- cumul arithmétique des comptes individuels,
- élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif,

- identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

Il est à noter qu'en 2019, pour les besoins de la présentation des états financiers consolidés, 14 sociétés font l'objet d'une intégration globale et une société fait l'objet de mise en équivalence.

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2019, figure à la note N° I.

II-4- Elimination des opérations intragroupe et des résultats internes

II-4-1-Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatives entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet ni sur le résultat ni sur les capitaux propres consolidés.

II-4-2-Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres

- Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II-5- Ecart de première de consolidation

L'écart de première de consolidation représente la différence existante, au moment de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation d'un groupe, entre le coût d'acquisition des titres par la société consolidante et la part correspondante dans les capitaux propres de sa filiale. La différence de première consolidation s'explique d'abord par la reconnaissance d'un écart d'évaluation, à savoir « la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise contrôlée ».

La seconde composante de la différence de première consolidation est, selon la norme comptable NCT 38, l'écart d'acquisition. Cet écart est habituellement appelé goodwill, ce terme étant retenu par la réglementation internationale.

Son existence s'explique par la prise en considération de multiples facteurs, les uns attachés à la filiale, les autres correspondant aux avantages et synergies, pour la société mère, ou le groupe, de la prise de contrôle. Il correspond à des éléments non identifiables et est calculé de façon résiduelle.

L'écart de première consolidation comprend donc :

- des écarts d'évaluation afférents à certains éléments identifiables, qui sont ainsi réestimés à l'actif du bilan consolidé (terrains, constructions, fonds commerciaux, marques, réseaux commerciaux, parts de marchés, etc.) ;
- un solde, non affecté, appelé écart d'acquisition qui peut être positif ou négatif.

Le « Goodwill positif » est amorti sur une durée n'excédant pas vingt ans à partir de la date d'acquisition.

II-6-Déconsolidation

Les titres conservés par le Groupe dans une filiale déconsolidée sont comptabilisés à la date de sortie du périmètre, à leur valeur comptable de consolidation, soit la quote-part des capitaux propres consolidés qu'ils représentent à cette date, augmentés, éventuellement, de la quote-part correspondante dans l'écart d'acquisition résiduel.

La valeur comptable de la participation à la date à laquelle elle cesse d'être une filiale est considérée comme son coût par la suite. Celui-ci est figé, sauf dépréciation ultérieure, lorsque sa valeur d'usage devient inférieure à cette nouvelle valeur comptable.

III- Principes de consolidation

III-1- Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce, licences, marques, brevets et droits au bail ainsi que les autres actifs incorporels sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition en hors taxes récupérables. Ils sont amortis linéairement en fonction de leurs durées de vie estimées. (Logiciel : 33%).

III-2- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire.

Les dotations sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

Les plus ou moins-values sur cession d'immobilisations et les marges sur ventes d'immobilisations intergroupes ont été éliminées.

III-3- Stocks

Les stocks des produits et des travaux en cours sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leurs valeurs de réalisation nette. L'évaluation du coût de revient des stocks de travaux en cours est calculée sur la base du prix de vente moins la marge pratiquée par les différentes sociétés.

III-4- Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers consistent en des placements dont l'intention de détention est égale ou inférieure à douze mois.

Ces placements sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. Une provision est constatée lorsque ce coût est inférieur à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice.

III-5- Impôt sur les sociétés

Les sociétés du TAWASOL GROUP HOLDING SA sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Les sociétés du Groupe optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices.

Il n'a pas été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat et notamment sur les marges sur stocks.

Les effets des redressements fiscaux des sociétés du groupe sont comptabilisés directement sur les capitaux propres des filiales sous la rubrique « Effet des modifications comptables ».

III-6- Revenus

Les revenus sont soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison ou de la fabrication de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du groupe.

Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés net de remises et ristournes accordées aux clients.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

III-7- Présentation de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie

L'état de résultat consolidé est présenté selon le modèle autorisé.

I- Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation, les pourcentages de contrôle et d'intérêts ainsi que les méthodes de consolidation utilisées sont présentés dans le tableau suivant :

Sociétés	Pourcentage de contrôle			Pourcentage d'intérêts		
	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018	Statut	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018	Méthode de consolidation
TGH	100%	100%	Société mère	100%	100%	Intégration globale
HAYATCOM TUNISIE	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
RETEL TUNISIE	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
RETEL SERVICES	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
SOGETRAS	65%	65%	Filiale	65%	65%	Intégration globale
MARAIS TUNISIE	51%	51%	Filiale	51%	51%	Intégration globale
TAWASOL INVESTMENT SICAR	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
RETEL PREFAB	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
JUPITER IMMOBILIERE	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
UTS-PALMA	28%	28%	Filiale	28%	28%	Intégration globale
JNAYNET MONTFLEURY	70%	70%	Filiale	70%	70%	Intégration globale
SUD FORAGE	100%	100%	Filiale	-	-	Intégration globale
JNAYNET MANAR	32%	32%	Entreprise associée	32%	32%	Mise en équivalence

I-1- Changement du périmètre et modification de la structure du groupe

Le périmètre de consolidation du groupe TAWASOL GROUP HOLDING a subi les modifications suivantes durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2019 :

Sorties du périmètre

Déconsolidation	Participation	Valeur comptable de consolidation	Motif de la déconsolidation
GIE-TAWASOL TELECOM	2 000	-112 021	GIE en liquidation
MIR	299 990	265 617	Titres de participation cédés en 2019
TOTAL	301 990	153 596	

I-2- Profilé Aluminium Maghrébin

L'acquisition de la société PROFILE ALUMINIUM MAGHREBIN est structurée sur plusieurs étapes aboutissant in fine à la prise de contrôle total de la société par le groupe TAWASOL GROUP HOLDING contre un désengagement progressif du Groupe AREM. Un protocole d'accord portant sur la cession de 472 173 actions pour un montant de 2 500 000 dinars a été signé entre les actionnaires de la société PROFILE ALUMINIUM MAGHREBIN d'un côté et la société TAWASOL GROUP HOLDING et la famille CHABCHOUB d'un autre côté. Les premières phases du regroupement ont été réalisées en 2015 à savoir, une prise de participation à hauteur de 18,89 % par le biais d'une augmentation du capital réservée et la nomination de Mr Mohamed Amine CHABCHOUB en tant que directeur général de la société.

Courant 2017, les sociétés PROFILE ALUMINIUM MAGHREBIN et UNITE DE TRAITEMENT DES SURFACES ont finalisé leur projet de fusion entamé en 2016 portant ainsi le pourcentage de participation du groupe dans l'ensemble fusionné à 27,91%. La date d'effet de la fusion a été fixée au 01 janvier 2016. De ce fait, les comptes de l'ensemble fusionné UNITE DE TRAITEMENT DES SURFACES-PROFILE ALUMINIUM MAGHREBIN ont été intégrés globalement dans les états financiers consolidés de TAWASOL GROUP HOLDING.

I-3- Filiales exclues du périmètre de consolidation

Le groupe TAWASOL GROUP HOLDING n'a pas intégré dans ses comptes consolidés les états financiers de 8 sociétés qui répondent aux critères de l'intégration pour motif d'indisponibilité de l'information financière. Les participations du groupe dans ces 8 filiales se détaillent comme suit :

Filiale	% de contrôle	Montant de la participation	Provision comptabilisée sur les titres détenus
HAYATCOM ALGERIE	50%	37 840	0
RETEL PROJECT	100%	47 084	0
L'AFFICHETTE	37%	269 340	0
RETEL WEST AFRICA	50%	36 104	0
TOUTOUTDIS	70%	148 959	144 614
DEUX PAS	50%	106 400	103 297
ONE TECH ALGERIE	70%	43 995	43 995
GREEN TECHNOLOGIES	76%	8	0

II- Actifs

II-1- Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2019 à 7.127.301 dinars contre 7.115.750 dinars au 31 décembre 2018.

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018	Variation
Goodwill	6 681 888	6 681 888	0
Logiciels	296 542	287 061	9 481
Autres immobilisations incorporelles	148 872	146 801	2 071
Total	7 127 301	7 115 750	11 551

II-1-1 Goodwill

Ce poste correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du Groupe dans l'actif net des sociétés acquises par le groupe. Il présente au 31 décembre 2019 un solde brut de 6.681.888 dinars et n'a pas subi de variation durant l'exercice.

II-1-2 Amortissement des Immobilisations incorporelles

La valeur des amortissements des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2019 à 2.977.023 dinars contre 2.467.926 dinars au 31 décembre 2018.

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018	Variation
Amortissements des Goodwill	2 784 220	2 196 393	587 827
Amortissements des Logiciels	171 608	199 036	-27 428
Amortissements des autres immobilisations incorporelles	21 194	72 496	-51 302
Total	2 977 023	2 467 926	509 097

II-2- Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2019 à 66.234.808 dinars contre 69.612.066 dinars au 31 décembre 2018. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018	Variation
Terrains	4 769 529	4 769 529	0
Constructions	9 144 507	9 144 506	1
Installations techniques matériels et outillages	42 943 472	45 144 287	-2 200 815
Matériels de transport	6 230 092	6 804 019	-573 927
Agencements et aménagements	718 392	1 142 083	-423 691
Matériel de bureau	244 381	241 899	2 482
Matériel informatique	517 647	578 953	-61 306
Immobilisations corporelles en cours	1 666 789	1 786 789	-120 000
Total	66 234 808	69 612 066	-3 377 258

II-2-1- Amortissement des Immobilisations corporelles

La valeur des amortissements des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2019 à 34.445.042 dinars contre 33.852.815 dinars au 31 décembre 2018.

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018	Variation
Amortissements des Constructions	3 106 634	2 392 470	714 164
Amortissements des Installations techniques matériels et outillages	22 850 349	22 300 198	550 151
Amortissements des Matériels de transport	4 947 678	5 558 016	-610 338
Amortissements des Agencements et aménagements	1 122 903	1 169 043	-46 140
Amortissements des Matériels de bureau	268 135	257 557	10 578
Amortissements des Matériels informatiques	490 435	516 622	-26 187
Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles	1 658 909	1 658 909	0
Total	34 445 042	33 852 815	592 227

II-3- Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2019 à 11.707.799 dinars contre 10.346.887 dinars au 31 décembre 2018. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018	Variation
Dépôts et cautionnements	4 212 877	2 852 464	1 360 413
Prêts	0	1 500	-1 500
Titres de participation	649 483	649 483	0
Titres de participation déconsolidés	6 845 439	6 843 439	2 000
Total	11 707 799	10 346 887	1 360 913

II-3-1- Titres de participation

Au 31 décembre 2019, les titres de participation se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019
RETEL WEST AFRICA	36 103
SIAM	3 425
SALGATEL	158 665
BAXEL TUNISIE	172 950
SLF	8 000
GROUPEMENT TAWASOL BTP	1 000
L'AFFICHETTE	269 340
Total	649 483

II-3-2- Titres déconsolidés

Au 31 décembre 2019, les titres déconsolidés se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018	Variation
Titres HAYATCOM ALGERIE	3 917 896	3 917 896	0
Titres RETEL PROJECT	3 021 172	3 021 172	0
Titres RETEL BETON NORD OUEST	11 641	11 641	0
Titres GREEN TECHNOLOGIES	-107 269	-107 269	0
Titres GIE-TAWASOL TELECOM	2 000	0	2 000
Total	6 845 439	6 843 439	2 000

II-3-3- Titres mis en équivalence

Au 31 décembre 2019, les titres mis en équivalence se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018	Variation
Titres de participation JNAYNET MANAR	2 300 000	2 300 000	0
Réserves consolidées	-291 310	-176 147	-115 163
Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence	-145 427	-115 163	-30 264
Total	1 863 262	2 008 690	-145 428

II-4- Autres actifs non courants

La valeur nette des autres actifs non courants s'élève au 31 décembre 2019 à 468.467 dinars contre 902.539 dinars au 31 décembre 2018. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018	Variation
Frais préliminaires nets	468 467	902 539	-434 072
Total	468 467	902 539	-434 072

II-5- Stocks

La valeur brute des stocks s'élève au 31 décembre 2019 à 55.120.284 dinars contre 61.225.076 dinars au 31 décembre 2018. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018	Variation
Stock de travaux en cours	41 173 878	50 553 140	-9 379 262

Stocks de matières et fournitures	1 348 018	0	1 348 018
Stock de marchandises	656 342	699 312	-42 970
Stocks de matières premières	4 605 100	6 783 705	-2 178 605
Stocks de produits finis	7 336 946	3 188 919	4 148 027
Total	55 120 284	61 225 076	-6 104 792

II-6- Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés bruts s'élèvent au 31 décembre 2019 à 52.355.806 dinars contre 48.853.043 dinars au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018	Variation
Clients ordinaires	42 456 405	40 694 846	1 761 559
Clients, factures à établir	1 163 292	1 509 672	-346 380
Clients, effets à recevoir	2 420 167	571 280	1 848 887
Clients, Retenues de garantie	6 315 942	6 077 246	238 696
Total	52 355 806	48 853 043	3 502 763

II-7- Autres actifs courants

Au 31 décembre 2019, les autres actifs courants présentent un solde débiteur brut s'élevant à 42.748.060 dinars contre un solde débiteur brut de 37.060.866 dinars au 31 décembre 2018. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018	Variation
Avances aux fournisseurs	8 292 449	6 913 664	1 378 785
Reports d'impôts	13 581 831	11 622 686	1 959 145
Débiteurs divers	17 009 150	10 224 047	6 785 103
Charges constatées d'avance	3 014 760	3 094 836	-80 076
Produits à recevoir	694 943	5 048 249	-4 353 306
Personnel-Avances et acomptes	139 112	122 428	16 684
Compte d'attente	15 815	34 956	-19 141
Total	42 748 060	37 060 866	5 687 194

II-8- Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique a atteint au 31 décembre 2019 un montant de 17.398.063 dinars contre un solde de 29.874.898 dinars au 31 décembre 2018. Ce poste se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018	Variation
Placements courants	14 567 226	24 518 948	-9 951 722

Banques	2 521 181	4 277 085	-1 755 904
Caisse	85 058	88 883	-3 825
Valeurs à l'encaissement	224 599	989 983	-765 384
Total	17 398 063	29 874 898	-12 476 835

III- Capitaux propres, intérêts minoritaires et passifs

III-1- Capitaux propres du groupe

Les capitaux propres groupe et hors groupe se présentent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018	Variation
Capital social	108 000 000	108 000 000	0
Réserves consolidées	-70 493 657	-64 894 028	-5 599 629
Résultat de l'exercice (*)	-5 724 985	-5 377 771	-347 214
Total	31 781 357	37 728 202	-5 946 845

(*) Le détail du résultat de l'exercice par société figure dans la note « VI- Résultat et chiffre d'affaires du groupe »

III-2- Intérêts minoritaires

Les intérêts des minoritaires ont atteint 103.529 dinars au 31 décembre 2019 contre un solde de 1.432.311 dinars au 31 décembre 2018. Ils s'analysent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018	Variation
Part des minoritaires dans les réserves	1 301 735	2 490 142	-1 188 407
Part des minoritaires dans le résultat	-1 198 206	-1 057 831	-140 375
Total	103 529	1 432 311	-1 328 782

III-3- Emprunts

Au 31 décembre 2019, l'encours des emprunts dus par le groupe se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018	Variation
Leasing	1 055 788	812 330	243 458
Emprunts	8 535 837	19 806 160	-11 270 323
Total	9 591 625	20 618 490	-11 026 865

III-4- Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique a atteint 23.543.359 dinars au 31 décembre 2019 contre un solde de 23.959.823 dinars au 31 décembre 2018. Il s'analyse comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018	Variation
Fournisseurs ordinaires	12 159 215	14 761 639	-2 602 424
Fournisseurs, effets à payer	9 380 778	6 629 991	2 750 787

Fournisseurs factures non encore parvenues	1 568 758	276 852	1 291 906
Fournisseurs étrangers	334 608	838 196	-503 588
Fournisseurs d'immobilisation	100 000	1 453 145	-1 353 145
Total	23 543 359	23 959 823	-416 464

III-5- Autres passifs courants

Au 31 décembre 2019, les autres passifs courants présentent un solde créditeur s'élevant à 31.699.870 dinars contre un solde créditeur de 31.024.821 au 31 décembre 2018. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018	Variation
Avances reçues des clients	10 222 641	4 400 364	5 822 277
Impôts et taxes à payer	12 119 789	9 729 536	2 390 253
Charges à payer	3 439 273	2 202 623	1 236 650
Créditeurs divers	3 378 072	11 253 853	-7 875 781
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	66 694	302 084	-235 390
CNSS	1 181 360	1 160 849	20 511
Provision pour congés payés	880 106	750 439	129 667
Personnel, rémunération due	286 402	460 779	-174 377
Produits comptabilisés d'avance	124 587	762 849	-638 262
Compte d'attente	945	1 446	-501
Total	31 699 870	31 024 821	675 049

III-6- Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde créditeur de la rubrique « Concours bancaires et autres passifs financiers » s'élève au 31 décembre 2019 à 98.364.144 dinars contre un solde créditeur de 98.301.544 dinars au 31 décembre 2018. Elle se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018	Variation
Emprunts courants	33 394 902	60 675 086	-27 280 184
Concours bancaires	42 357 031	26 589 924	15 767 107
Echéances à moins d'un an sur emprunts	21 052 526	10 327 876	10 724 650
Intérêts courus	1 559 684	708 658	851 026
Total	98 364 144	98 301 544	62 600

IV- Etat de résultat

IV-1- Revenus

Le solde de la rubrique « Revenus » s'élève au 31 décembre 2019 à 94.268.837 dinars contre un solde de 74.226.640 dinars au 31 décembre 2018. Elle se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018	Variation
Ventes et prestations de services	96 308 506	75 809 429	20 499 077
Autres revenus	997 330	54 451	942 879
Ventes de produits finis	0	364 642	-364 642
RRR accordés sur ventes	-3 036 999	-2 001 882	-1 035 117
Total (*)	94 268 837	74 226 640	20 042 197

(*) Le détail du chiffre d'affaires par société figure dans la note « VI- Résultat et chiffre d'affaires du groupe »

IV-2- Achats d'approvisionnements consommés

Au 31 décembre 2019, les achats consommés s'élèvent à 42.385.089 dinars contre 51.275.528 dinars au 31 décembre 2018. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018	Variation
Achats de matières premières	26 805 035	35 409 827	-8 604 792
Achats de prestations de services	5 137 763	8 298 359	-3 160 596
Achats non stockés de matériaux	9 291 004	7 641 465	1 649 539
Variation de stock des approvisionnements	892 440	5 483	886 957
Achats de travaux de sous-traitance	580 743	532 442	48 301
Frais accessoires sur achats	537 834	426 867	110 967
Transfert de charges des achats	-859 730	-1 038 916	179 186
Total	42 385 089	51 275 528	-8 890 439

IV-3- Charges du personnel

Au 31 décembre 2019, les charges de personnel s'élèvent à 13.702.865 dinars contre 12.374.542 dinars au 31 décembre 2018. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018	Variation
Salaires et appointements	11 865 695	10 850 107	1 015 588
Charges patronales	1 923 690	1 811 678	112 012
Autres Charges du personnel	290 603	258 360	32 243
Transfert de charges	-377 123	-545 603	168 480
Total	13 702 865	12 374 542	1 328 323

IV-4- Autres charges d'exploitation

Au 31 décembre 2019, les autres charges d'exploitation s'élèvent à 14.882.763 dinars contre 12.473.232 dinars au 31 décembre 2018. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018	Variation
Achats non stockés de consommables	3 345 041	3 597 830	-252 789
Assurances	786 004	790 312	-4 308
Sous-traitance générale	0	2 401	-2 401
Entretien et réparation	1 487 998	1 206 897	281 101
Voyages et déplacements	1 608 209	1 174 176	434 033
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	980 052	912 020	68 032
Transport	482 085	539 839	-57 754
Services bancaires et assimilés	1 836 477	1 228 963	607 514
Frais postaux et de télécommunication	139 785	129 296	10 489
Charges locatives	2 419 896	598 037	1 821 859
Publicité, publications et relations publiques	112 709	114 646	-1 937
Personnel extérieur à l'entreprise	489 145	430 700	58 445
Divers Autres services extérieurs	0	420 719	-420 719
Divers services extérieurs	384 699	372 362	12 337
Impôts taxes et versements assimilés	988 920	1 168 000	-179 080
Transferts de charges d'exploitation	-178 255	-212 967	34 712
TOTAL	14 882 763	12 473 232	2 409 531

IV-5- Charges financières nettes

Les charges financières nettes du groupe s'élevaient au 31 décembre 2019 à 11.070.135 dinars contre un solde de 11.431.806 dinars au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018	Variation
Charges financières, intérêts et agios bancaires	10 849 438	10 620 339	229 099
Pertes de change	819 704	2 467 363	-1 647 659
Gains de change et autres produits financiers	-599 006	-1 655 897	1 056 891
Total	11 070 135	11 431 806	-361 670

IV-6- Produits des placements

Les produits des placements du groupe s'élevaient au 31 décembre 2019 à 2.179.135 dinars contre un solde de 1.475.820 dinars au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018	Variation
Produits des valeurs mobilières	25 675	686 713	-661 038
Produits des placements	1 047 298	690 715	356 583
Autres produits des placements	1 106 162	98 393	1 007 769
Total Produits des placements	2 179 135	1 475 820	703 315

IV-7- Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires du groupe s'élèvent au 31 décembre 2019 à 1.239.433 dinars contre un solde de 3.330.827 dinars au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018	Variation
Plus-value sur cession d'immobilisations	478 041	1 594 108	-1 116 067
Divers gains ordinaires	761 392	1 736 719	-975 327
Total	1 239 433	3 330 827	-2 091 394

V- Etat de flux de trésorerie

La trésorerie est passée de 2.576.316 dinars au 31 décembre 2018 à -26 518 652 dinars au 31 décembre 2019 enregistrant ainsi une variation négative de 29.094.968 dinars affectée essentiellement aux activités d'investissement pour un montant de 2.690.790 dinars et aux activités de financement pour 27.579.754 dinars compensés par des flux positifs liés à l'exploitation pour 1.175.576 dinars.

L'exploitation a généré un flux positif de 1 175 576 dinars provenant essentiellement de la diminution du BFR de 686.283 dinars et du résultat avant amortissement pour un montant de 343.866 dinars.

La diminution du BFR est expliquée par la diminution des stocks pour un montant de 9.883.316 dinars et la hausse des dettes d'exploitation de 600.982 dinars compensées par la hausse des créances et autres actifs courants de 9.798.015 dinars.

Les flux d'investissement représentent un décaissement de 2.690.790 dinars provenant essentiellement de flux relatifs aux acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant de 1.249.249 dinars et financières pour un montant de 1.378.213 dinars compensés par des encaissements provenant des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant de 151.797 dinars.

Les flux provenant des activités de financement s'élèvent à -27.579.754 dinars provenant des flux nets d'encaissement et de décaissement de crédits.

V-1- Réconciliation des soldes de trésorerie

Les soldes de la trésorerie au 31 décembre 2019 se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019
Liquidités et équivalents de liquidités à l'actif	17 398 063
Concours bancaires au passif	-98 364 144
Emprunts courants	54 447 428

Trésorerie de clôture à l'état de flux de trésorerie	-26 518 652
Ecart	0

VI- Résultat et chiffre d'affaires du groupe

Au 31 décembre 2019, le résultat ainsi que le chiffre d'affaires du groupe se détaille par société comme suit :

Société	Résultat - Part du groupe	Chiffre d'affaires
TGH	-326 646	0
HAYATCOM TUNISIE	364 826	10 939 290
RETEL	-5 699 588	29 698 889
SOGETRAS	-43 518	0
RETEL SERVICE	-1 089 705	3 560 571
MARAIS	-198 881	0
TIS	-12 759	0
RETEL PREFAB	-35 596	276 615
JUPITER	1 480 424	13 238 867
JNAYNET MONTFLEURY	272 133	6 299 967
UTS-PALMA	-435 677	30 254 639
Total	-5 724 985	94 268 837

RAPPORT GENERAL

Avis des auditeurs indépendants
Etats financiers consolidés
Exercice clos au 31 Décembre 2019

Tunis, le 04/05/2021

A Messieurs les actionnaires de la société TAWASOL GROUP HOLDING S.A,

I. Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société **TAWASOL GROUP HOLDING** qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2019, ainsi que l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés, annexés au présent rapport font apparaître un total du bilan consolidé de **202 195 365** dinars et un résultat consolidé - part du groupe déficitaire de **5 724 985** dinars.

À notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrits dans la section « *Fondement de l'opinion avec réserves* » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

2. *Fondement de l'opinion avec réserves*

2.1. L'exécution des travaux des commissaires aux comptes des sociétés RETEL, HAYATCOM TUNISIE et RETEL SERVICES a été limitée par l'absence d'un inventaire physique des immobilisations corporelles à la date de clôture de l'exercice 2019. La valeur comptable nette de ces immobilisations s'élève à la même date à 19 076 224 dinars.

2.2. Les participations indirectes de la société TGH dans les sociétés établies en Algérie, comptabilisées au niveau des états financiers consolidés pour un montant net de 6 939 068 dinars ne sont pas intégrées lors de la préparation des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019 et restent inscrites parmi les titres de participation déconsolidés, et ce en raison de l'indisponibilité d'informations financières sur ces sociétés au cours de l'exercice 2019. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des informations sur les états financiers de ces filiales. Par voie de conséquence, nous ne pouvons pas exprimer une opinion sur la réalité de cet actif.

2.3. Au cours de l'exercice 2019, la société UTS-PALMA a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi qui a couvert l'exercice 2017 pour la contribution conjoncturelle, la période 2014 à 2017 pour l'impôt sur les sociétés et la période 2015 à 2018 pour les autres impôts et taxes. Le 1er novembre 2019, les résultats de la

vérification fiscale ont été notifiés à la société et ont abouti à un redressement de l'ordre de 4 325 385 dinars en principal et intérêts. Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, l'impact définitif sur les états financiers consolidés ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport. En couverture des risques éventuels liés à ce contrôle, et sur la base des évolutions récentes, le groupe a constaté des provisions pour un montant de 4 000 000 dinars.

2.4. L'examen des comptes clients et autres comptes d'actifs de la société UTS-PALMA a permis de relever l'existence de créances douteuses relatives à des sociétés apparentées et non apparentées totalisant 4 723 177 dinars au 31 décembre 2019. Ces créances se détaillent comme suit :

Client	Créance compromise	Provision comptabilisée	Complément de provision à comptabiliser
MERIDIANA	661 619	-	661 619
GENERAL ALUMINIUM	414 391	-	414 391
B-VITRE	429 834	-	429 834
COTUPAL	217 478	-	217 478
ESSAFA EL KEMIL	268 414	-	268 414
Z-ALU	140 850	-	140 850
CLASS ALU	2 000 776	-	2 000 776
COTUMAC	589 815	-	589 815
Total	4 723 177	-	4 723 177

La comptabilisation de la provision pour dépréciation des comptes clients et autres comptes d'actifs précités aurait eu pour incidence de réduire les capitaux propres du groupe de 4 723 177 dinars et le solde net du poste « Clients et comptes rattachés » pour le même montant.

2.5. Les dividendes à recevoir par la société HAYATCOM TUNISIE auprès de la société HAYATCOM ALGERIE présente un risque de non recouvrement qui n'a pas été couvert par une provision d'un montant de 887 400 dinars.

2.6. Les dividendes à recevoir par la société RETEL auprès de la société RETEL PROJECT présente un risque de non recouvrement qui n'a pas été couvert par une provision d'un montant de 1 084 600 dinars.

2.7. Aucune provision n'a été comptabilisée pour couvrir le risque de non recouvrement des créances de la société RETEL envers la société GHZELA INDUSTRIE. Au 31 décembre 2019, le solde de ces créances s'élève à 2 831 861 dinars.

2.8. La dépréciation des participations de la société HAYATCOM TUNISIE dans le capital de la société R-INDUSTRIE n'a pas fait l'objet d'une provision pour un montant de 304 133 dinars.

2.9. Aucune provision n'a été constatée par la société RETEL SERVICES pour couvrir le risque de non recouvrement des créances relatives à la société R-INDUSTRIE ayant, au 31 décembre 2019, une valeur comptable de 673 999 dinars détaillé comme suit :

Compte	Solde 31/12/2019	Nature du solde
Placement R-INDUSTRIE	400 000	Avances de trésorerie accordées à R-INDUSTRIE

Client	273 999	Solde constitué essentiellement par des produits de placement
Total	673 999	

2.10. Le solde des créances clients détenues par la société SOGETRAS sur la société R-INDUSTRIE s'élève au 31 décembre 2019 à 945 754 dinars. Ce solde non encore encaissé depuis l'exercice 2016 n'a pas été provisionné.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «*Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers*» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a. Périmètre de consolidation et sortie du périmètre

Comme indiqué dans les notes relatives aux méthodes comptables II-1 et II-6 ainsi que dans la note explicative I, les états financiers consolidés du groupe TAWASOL GROUP HOLDING SA regroupent les états financiers de 14 sociétés intégrés globalement et les comptes d'une seule société mise en équivalence.

Nous avons considéré que la délimitation du périmètre de consolidation constitue un point clé d'audit dans la mesure où celle-ci est sensible aux hypothèses et aux interprétations des dispositions normatives et, par conséquent, peut avoir une incidence significative sur les états financiers.

En réponse à ce point clé d'audit, nos travaux ont principalement consisté à :

- ✓ Examiner la régularité et la permanence des méthodes de délimitation du périmètre de consolidation,
- ✓ Analyser les hypothèses retenues pour la circonscription du périmètre,
- ✓ Conduire notre propre analyse en ce qui concerne les sorties et les exclusions du périmètre
- ✓ Contrôler la conformité de l'information communiquée dans les notes sur les méthodes comptables II-1 et II-6 et de la note explicative I aux dispositions normatives.

b. Evaluation des créances clients au 31 décembre 2019

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2019 pour un montant brut de 52.355.806 dinars et

provisionnées à hauteur de 7.089.391 dinars. Dans le cadre de l'évaluation du recouvrement de ces créances, le Groupe détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et il est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le Management.

4. Rapport de gestion relatif au groupe de sociétés

La responsabilité de ce rapport de l'exercice 2019 incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au groupe de sociétés, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration de la société mère **TGH SA** qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de

délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés

comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Tunis, le 04/05/2021

Union des experts comptables

Hedi Mallekh

Audit & Business Services

Moncef Sellami

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING SA

Siège Social : 20 Rue des Entrepreneurs-ZI Charguia II-2035-Ariana

La société TAWASOL GROUP HOLDING, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2020 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes M Hedi MALLEKH et M Moncef SELLAMI.

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

BILAN AU 30.06.2020 (exprimé en dinars Tunisiens)

ACTIFS	NOTES	Au 30-juin-20	Au 30-juin-19	Au 31-déc-19
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	1	6 266	6 266	6 266
Amortissement des immobilisations incorporelles		-5 642	-4 709	-5213
Immobilisations incorporelles nettes		623	1 557	1053
Immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles	2	5 450 882	5 449 665	5 450 420
Amortissement des immobilisations corporelles		-1249 309	-1 003 514	-1131 262
Immobilisations corporelles nettes		4 201 572	4 446 151	4 319 158
Immobilisations financières				
Immobilisations financières	3	109 679 334	109 679 334	109 679 334
Provisions sur immobilisations financières		0	0	0
Immobilisations financières nettes		109 679 334	109 679 334	109 679 334
Total des actifs immobilisés		113 881 529	114 127 042	113 999 545
Autres actifs non courants		0	0	0
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		113 881 529	114 127 042	113 999 545
ACTIFS COURANTS				
Stocks		0	0	0
Provision		0	0	0
Valeurs d'exploitation nettes		0	0	0
Clients et comptes rattachés		1 792 710	1 497 403	1 438 769
Provision		0	0	0
Clients et comptes rattachés nets		1 792 710	1 497 403	1 438 769
Autres actifs courants	4	13 870 804	12 264 685	13 494 097
Provision		-71 500	-71 500	-71 500
Autres actifs courants nets		13 799 304	12 193 185	13 422 597
Placements et autres actifs financiers	5	7 705 025	16 453 440	8 766 955
Provision		0	0	0
Placements nets		7 705 025	16 453 440	8 766 955
Liquidités et équivalents de liquidités	6	69 132	158 503	92 350
Provision		0	0	0
Liquidités nettes		69 132	158 503	92 350
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		23 366 171	30 302 530	23 720 671
TOTAL DES ACTIFS		137 247 701	144 429 572	137 720 216

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

BILAN AU 30.06.2020 (exprimé en dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	NOTES	Au 30-juin-20	Au 30-juin-19	Au 31-déc-19
CAPITAUX PROPRES	7			
Capital social		108 000 000	108 000 000	108 000 000
Réserves légales		1 026 701	807 766	1 026 701
Autres capitaux propres		1 799 584	1 799 584	1 799 584
Résultats reportés		4 169 844	4 378 689	4 159 754
Effet des modifications comptables		0	0	0
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		114 996 129	114 986 040	114 986 040
Résultat de l'exercice		-306 351	-439 915	10 089
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		114 689 778	114 546 124	114 996 129
PASSIFS				
<i>Passifs non courants</i>				
Emprunts		3 753 448	5 166 411	4 462 812
Autres passifs non courants		0	0	0
Provisions		0	0	0
Total des passifs non courants	8	3 753 448	5 166 411	4 462 812
<i>Passifs courants</i>				
Fournisseurs & comptes rattachés	9	781 016	193 830	277 437
Autres passifs courants	10	2 367 222	2 147 599	2 327 629
Concours bancaires et autres passifs financiers	11	15 656 236	22 375 608	15 656 209
Total des passifs courants		18 804 474	24 717 037	18 261 275
TOTAL DES PASSIFS		22 557 923	29 883 448	22 724 086
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		137 247 701	144 429 572	137 720 216

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

ETAT DE RESULTAT AU 30.06.2020 (exprimé en dinars Tunisiens)

Désignation	NOTES	Du 01/01/2020 Au 30/06/2020	Du 01/01/2019 Au 30/06/2019	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION				
+ Revenus		0	0	0
+ Autres produits d'exploitation		573 422	555 422	1 151 242
+ Production immobilisée		0	0	0
Total des produits d'exploitation	12	573 422	555 422	1 151 242
CHARGES D'EXPLOITATION				
- Variation de stock de produits finis et encours		0	0	0
+ Achats de marchandises consommés		0	0	0
+ Achats d'approvisionnement consommés	13	-17 175	-23 311	-56 011
+ Charges de personnel	14	-52 603	-52 633	-108 756
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	15	-118 477	-130 919	-259 172
+ Autres charges d'exploitation	16	-125 285	-166 216	-328 412
Total des charges d'exploitation		-313 538	-373 078	-752 352
RESULTAT D'EXPLOITATION		259 883	182 344	398 890
AUTRES CHARGES ET PRODUITS ORDINAIRES				
- Charges financières nettes	17	-951 729	-1 275 456	-1 395 151
+ Produits des placements	18	386 540	652 964	1 007 700
+ Autres gains ordinaires		342	4 914	5 580
- Autres pertes ordinaires		-23	-3 359	-3486
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		-304 986	-438 593	13 533
Impôt sur le bénéfice		-1 365	-1 322	-3 444
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		-306 351	-439 915	10 090
Eléments extraordinaires		0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-306 351	-439 915	10 090

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 30.06.2020 (exprimé en dinars Tunisiens)

Désignation	NOTES	Du 01/01/2020 Au 30/06/2020	Du 01/01/2019 Au 30/06/2019	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
+ Résultat net		-306 351	-439 915	10 090
Ajustements pour				
Dotations aux amortissements et provisions	19-1-1	118 477	130 919	259 172
Variation des stocks		0	0	0
Variation des créances clients	19-1-2	-353 942	-289 025	-230 391
Variation des autres actifs	19-1-2	-376 707	-72 065	-1 301 477
Variation des dettes fournisseurs et autres dettes	19-1-3	-503 580	-82 438	1 168
Variation des autres passifs	19-1-3	120 886	-74 129	-165 843
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-294 058	-826 653	-1 427 281
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles		-461	0	-755
+ Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorporelles		0	0	0
- Décaissement affecté à l'acquisition d'immo financières		0	0	0
+ Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		0	0	0
- Décaissements provenant de l'acquisition d'autres actifs non courants		0	0	0
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-461	0	-755
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT				
+ Encaissements suite à la souscription des parts sociales		0	0	0
- Dividendes et autres distribution		0	0	0
+ Encaissements provenant des emprunts		17 400 000	26 348 875	44 748 875
- Remboursements d'emprunts		-17 703 280	-33 182 681	-53 957 538
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	19-2	-303 280	-6 833 806	-9 208 663
VARIATION DE TRESORERIE		-597 799	-7 660 459	-10 636 699
Trésorerie au début de l'exercice		2 900 379	13 537 079	13 537 079
Trésorerie à la clôture de l'exercice		2 302 580	5 876 620	2 900 379

METHODES COMPTABLES

I- Présentation de la société

La SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING (T.G.H.) est une Société Anonyme au capital de 108 000 000 Dinars ayant pour objet, notamment, les prises d'intérêts et de participations dans toutes sociétés et entreprises tunisiennes ou étrangères et ce, sous quelque forme que ce soit.

II- Référentiel d'élaboration des états financiers

Les comptes de la SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING (T.G.H.), sont tenus conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises tel que fixé la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 .

- Les états financiers comprennent le bilan, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie
- Les notes annexes reprennent le détail des principales rubriques des états financiers.
- Les états financiers de la SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING (T.G.H.) sont libellés en Dinar Tunisien.

Le système en place, permet l'édition des documents suivants :

- Journal auxiliaire Opérations Diverses ;
- Journal centralisateur ;
- Balance générale des comptes ;
- Grand livre des comptes ,
- Balance auxiliaire des comptes tiers (clients et fournisseurs) ,
- Grand-livre auxiliaire des comptes (clients et fournisseurs)...

Ce système est organisé autour de journaux de types suivants :

- Des journaux de trésorerie ;
- Des journaux d'achats ;
- Des journaux de vente ,
- Des journaux OD ;
- Un journal d'Ouverture.

L'exercice comptable couvre la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

La société tient les livres légaux énoncés par le code de commerce dans ses articles 7 à 13 et en particulier le livre d'inventaire et le livre journal.

Les états financiers arrêtés au 30.06.2020 ont été établis conformément aux méthodes comptables généralement admises et plus particulièrement les hypothèses sous-jacentes et conventions comptables suivantes .

- Hypothèse de la continuité d'exploitation
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement

- Convention de l'unité monétaire
- Convention de la périodicité
- Convention du coût historique
- Convention de réalisation de revenu
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de la permanence des méthodes
- Convention de prudence.
- Convention de l'importance relative.

Nous n'avons pas relevé lors de nos travaux de contrôle des changements de méthode comptable ayant des incidences significatives sur les états financiers de la société.

III- Principes comptables pertinents

1- Les immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

2- Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations sont amorties linéairement, sans valeur résiduelle, aux taux suivants :

Désignation	Taux
- Agencements et Aménagements	15%
- Constructions	5%
- Matériel de transport	20%
- Matériel et Mobilier de Bureau	20%
- Matériel informatique	33%

Les immobilisations de faible valeur (inférieur à 500 dinars) sont amorties intégralement à l'exercice de leurs acquisitions.

Les taux d'amortissement pratiqués sont conformes aux règles fiscales prescrites par le décret n°2008-412 du 25 Février 2008

3- Immobilisations financières

Figurent sous cet intitulé les titres de participation, ainsi que les dépôts et cautionnements.

4- Liquidités et équivalents de liquidités

Les comptes « banques » présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan, ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan.

5- Comptes de régularisation

Conformément à l'hypothèse de la comptabilité d'engagement et à la convention de périodicité, les achats non réceptionnés au cours de l'exercice mais dont les factures sont déjà comptabilisées ont été inscrits dans le compte « charges comptabilisées d'avance », et les intérêts des placements sur le marché monétaire ainsi que les intérêts relatifs aux prêts accordés, perçus d'avance ont été logés dans le compte « produits constatés d'avance ».

6- Modèles de présentation des états financiers

L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont présentés selon les modèles autorisés.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Notes sur les éléments du bilan

1- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles présentent un solde brut débiteur de 6 266 dinars au 30.06.20 contre le même solde au 30.06.19. Il se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2020	Solde au 30 juin 2019	Solde au 31 décembre 2019
Logiciel	6 266	6 266	6 266
Total	6 266	6 266	6 266

1-1- Amortissement des immobilisations incorporelles

Au 30.06.20, cette rubrique présente un solde créditeur de 5 642 dinars contre un solde créditeur de 4 709 dinars au 30.06.19.

Désignation	Solde au 30 juin 2020	Solde au 30 juin 2019	Solde au 31 décembre 2019
Logiciel	-5 642	-4 709	-5 213
Total	-5 642	-4 709	-5 213

2- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles présentent un solde brut débiteur de 5 450 882 dinars au 30.06.20 contre un solde brut débiteur de 5 449 665 dinars au 30.06.19. Il se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2020	Solde au 30 juin 2019	Solde au 31 décembre 2019
Terrains	1 961 759	1 961 759	1 961 759
Constructions	2 870 240	2 870 240	2 870 240
Agencements. Aménagements Installations Divers	78 807	78 807	78 807
Matériel & Mobilier de Bureau	25 131	23 915	24 670
Matériel informatique	24 553	24 553	24 553
Matériel de transport	484 391	484 391	484 391
Avance sur acquisition d'immobilisations	6 000	6 000	6 000
Total	5 450 882	5 449 665	5 450 420

2-1- Amortissement des immobilisations corporelles

Au 30.06 20, cette rubrique présente un solde créditeur de 1 249 309 dinars contre un solde créditeur de 1 003 514 dinars au 30.06.19.

Désignation	Solde au 30 juin 2020	Solde au 30 juin 2019	Solde au 31 décembre 2019
Constructions	-717 598	-573 693	-646 039
Agencements. Aménagements. Installations Divers	-51 087	-39 452	-45 301
Matériel & Mobilier de Bureau	-20421	-15 532	-17 835
Matériel informatique	-24 286	-21 119	-23 363
Matériel de transport	-435 917	-353 717	-398 724
Total	-1 249 309	-1 003 514	- 1 131 262

3- Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent un solde net débiteur de 109 679 334 dinars au 30.06 20 contre le même solde au 30.06 19. Il se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2020	Solde au 30 juin 2019	Solde au 31 décembre 2019
Titres de participation	109 677 334	109 677 334	109 677 334
Cautonnement versé	2 000	2 000	2 000
Total	109 679 334	109 679 334	109 679 334

3-1- Titres de participation

Cette rubrique présente un solde brut débiteur de 109 677 334 dinars au 30.06 2020 Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2020	Acquisition/ Souscription	Cession /Reclassement	Solde au 30 juin 2019
RETEL	77 186 134	0	0	77 186 134
HAYATCOM TUNISIE	16 107 812	0	0	16 107 812
TAWASOL INVESTMENT SICAR	499 100	0	0	499 100
RETEL BETON NORD OUEST	10 000	0	0	10 000
RETEL PREFAB	198 000	0	0	198 000
UNITE DE TRAITEMENT DES SURFACES-PALMA	1 188 000	0	0	1 188 000
JUPITER IMMOBILIERE	3 169 000	0	0	3 169 000
RETEL SERVICES	4 000 000	0	0	4 000 000
GREEN TECHNOLOGIES	8	0	0	8
L'AFFICHETTE	269 340	0	0	269 340
JNAYNET MONTFLEURY	4 700 000	0	0	4 700 000
JNAYNET EL MANAR	2 300 000	0	0	2 300 000
SUD FORAGE	49 940	0	0	49 940
Total	109 677 334	0	0	109 677 334

4- Autres actifs courants

Au 30.06.20, cette rubrique présente un solde net débiteur de 13 799 304 dinars, contre un solde de 12 193 185 dinars au 30.06.19 et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2020	Solde au 30 juin 2019	Solde au 31 décembre 2019
Etat, impôts et taxes	2 512 751	2 306 306	2 438 799
Débiteur divers / JNAYNET MONTFLEURY	11 582	11 582	11 582
Débiteur, créateur GHZALA INDUSTRIE	96 272	96 272	96 272
Débiteur, créateur RETEL	866 002	873 183	866 002
Débiteur divers / HAYATCOM TUNISIE	2 975	2 975	2 975
Débiteur divers / TRADE IN	0	2 570	2 570
Débiteur divers / RETEL BETON NORD OUEST	149 824	38 481	38 481
Débiteur divers / RETEL PREFAB	388	388	388
Débiteur divers / SOGETRAS	24	9 290	9 295
Débiteur divers / GREEN TECHNOLOGIES	71 500	71 500	71 500
Débiteur divers / R-INDUSTRIE	0	102 047	102 047
Débiteur divers / SPI JNAYNA	50 000	50 000	50 000
Débiteurs sté Sud Forage	2 460	2 460	2 460
Débiteurs sté SLF	10 000	10 000	10 000
Produit à recevoir	4 210 839	4 211 497	4 243 222
Produit à recevoir débiteurs divers	1 327 520	0	1 105 140
Charges constatées d'avance	103 667	126 132	93 363
Créances sur cession des immobilisations financières	4 350 000	4 350 000	4 350 000
Comptes d'attente	105 000	0	0
Total brut	13 870 804	12 264 685	13 494 097
-Provision pour dépréciation des comptes débiteurs	-71 500	-71 500	-71 500
Total Net	13 779 304	12 193 185	13 422 597

5- Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique présente un solde net débiteur de 7 705 025 dinars au 30.06.20 contre un solde net débiteur de de 16 453 440 dinars au 30.06.19 Elle se détaille comme suit

Désignation	Solde au 30 juin 2020	Solde au 30 juin 2019	Solde au 31 décembre 2019
Placement Billets de trésorerie	7 200 000	7 200 000	7 200 000
Placement SICAV	504 775	503 190	516 705
Placement Bancaire	0	8 750 000	1 050 000
Prêts courant liés au cycle d'exploitation	250	250	250
Total	7 705 025	16 453 440	8 766 955

6- Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique présente un solde net débiteur de 69 132 dinars au 30.06.20 contre un solde de 158 503 dinars au 30.06.19. Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2020	Solde au 30 juin 2019	Solde au 31 décembre 2019
Chèques et Effets à l'encaissement	68 940	138 274	68 940
Banques	104	19 396	23 197
Caisse	88	833	213
Total	69 132	158 503	92 350

7- Capitaux propres

Au 30 juin 2020, les capitaux propres après résultat de la période présentent un solde créditeur de 114 689 778 dinars La variation du premier semestre de l'exercice 2020 se détaille comme suit :

Désignation	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
Solde au 31.12.19	108 000 000	1 026 701	1 799 584	4 159 754	10 090	114 996 129
Résultat de l'exercice 2019	0	0	0	10 090	-10 090	0
Résultat du premier semestre 2020	0	0	0	0	-306 351	-306 351
Solde au 30.06.20	108 000 000	1 026 701	1 799 584	4 169 844	-306 351	114 689 778

7-1- Résultat par action

Au 30.06.20, le résultat par action du premier semestre 2020 se présente comme suit .

Désignation	Premier Semestre 2020	Premier semestre 2019	Exercice 2019
Résultat net de l'exercice	-306 351	-439 915	10 090
Nombre d'actions	108 000 000	108 000 000	108 000 000
Résultat par action	-0,003	-0,004	0,000

8- Emprunts

Au 30.06.20, les emprunts présentent un solde créditeur de 3 753 448 dinars contre un solde créditeur de 5 166 411 dinars au 30.06.19. Le solde au 30.06.20 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2020	Solde au 30 juin 2019	Solde au 31 décembre 2019
Emprunt leasing ATL	0	10 259	2 626
Emprunt bancaire BNA	1 375 000	2 291 667	1 833 333
Emprunt leasing ZITOUNA	2 378 448	2 864 485	2 626 853
Total	3 753 448	5 166 411	4 462 812

9- Fournisseurs et comptes rattachés

Au 30.06.20, les dettes fournisseur et comptes rattachées présentent un solde créditeur de 781 016 dinars contre un solde créditeur de 193 830 dinars au 30.06.19.

Désignation	Solde au 30 juin 2020	Solde au 30 juin 2019	Solde au 31 décembre 2019
Fournisseurs d'exploitation	781 016	193 830	277 437
Total	781 016	193 830	277 437

10- Autres passifs courants

Au 30 06.20, cette rubrique présente un solde créditeur de 2 367 222 dinars, contre un solde créditeur de 2 147 599 dinars au 30 06.19. Le solde au 30 06.20 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2020	Solde au 30 juin 2019	Solde au 31 décembre 2019
Personnel, rémunérations dues	5 230	0	0
Etat, impôts et taxes à payer	7 737	10 877	6 363
CCA Mohamed Amine CHABCHOUB	75 000	75 000	75 000
CCA Mohamed CHABCHOUB	12 346	0	0
Charges à payer	373 969	393 433	334 231
Produit constaté d'avance	5 908	182 302	24 869
Dettes sur congés payés	633	0	1 160
Autres créditeurs divers	1 272 416	872 023	1 272 023
CNSS à payer	5 957	5 938	5 957
Dividendes à payer	608 019	608 019	608 019
Dettes sur acquisition d'immobilisations financières	8	8	8
Total	2 367 222	2 147 599	2 327 629

11- Concours bancaires et autres passifs financiers

Au 30.06.20, les concours bancaires et autres passifs financiers présentent un solde créditeur de 15 656 236 dinars contre un solde créditeur de 22 375 608 dinars au 30 06 19. Le solde au 30.06.20 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2020	Solde au 30 juin 2019	Solde au 31 décembre 2019
Echéances à moins d'un an	2 791 165	2 006 339	2 385 081
Billets de trésorerie	7 200 000	9 250 000	7 200 000
Intérêts courus	193 495	383 946	112 202
Concours bancaires	5 471 576	10 735 323	5 958 925
Total	15 656 236	22 375 608	15 656 209

Notes sur les éléments de l'état de résultat

12- Produits d'exploitation

Au 30.06.20, cette rubrique présente un solde créditeur de 573 422 dinars, contre un solde 555 422 dinars au 30.06.19. Le solde au 30.06.20 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2020	Solde au 30 juin 2019	Solde au 31 décembre 2019
Autres produits d'exploitation	573 422	555 422	1 151 242
Total	573 422	555 422	1 151 242

13- Achats d'approvisionnements consommés

Au 30 06.20, cette rubrique présente un solde débiteur de 17 174 dinars contre un solde débiteur de 23 311 dinars au 30 06.19. Le solde au 30 06 20 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2020	Solde au 30 juin 2019	Solde au 31 décembre 2019
Fournitures administratives	303	177	280
Autres Achats d'approvisionnements	16 871	23 134	55 731
Total	17 174	23 311	56 011

14- Charges du personnel

Au 30.06 20, cette rubrique présente un solde débiteur de 52 603 dinars, contre un solde de 52 633 dinars au 30 06.19. Le solde au 30.06 20 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2020	Solde au 30 juin 2019	Solde au 31 décembre 2019
Salaires et compléments de salaires	45 383	46 547	93 496
Charges patronale CNSS	7 747	7 443	15 457
Congés payés	-527	-1 357	-197
Total	52 603	52 633	108 756

15- Dotation aux amortissements et aux provisions

Au 30.06.20, cette rubrique présente un solde de 118 477 dinars contre un solde 130 919 dinars au 30.06.19. Le solde au 30.06.20 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2020	Solde au 30 juin 2019	Solde au 31 décembre 2019
Dotations aux amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	118 477	130 919	259 172
Total	118 477	130 919	259 172

16- Autres charges d'exploitation

Au 30.06.20, cette rubrique présente un solde débiteur de 125 285 dinars, contre un solde de 166 216 dinars au 30.06.19. Le solde au 30.06.20 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2020	Solde au 30 juin 2019	Solde au 31 décembre 2019
Locations	0	0	6 188
Entretien et réparation	7 203	2 321	7 677
Primes d'assurance	6 959	10 014	17 885
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	19 401	16 000	83 393
Publicité, publications et relations publiques	770	200	1 702
Déplacements, missions & réceptions	10 074	10 817	16 616
Personnels extérieurs	0	5 941	10 128
Cotisation Tunisie Clearing	15 000	15 010	30 434
Services bancaires et assimilés	56 143	94 154	137 280
Frais postaux et de télécommunications	1 882	2 991	5 077
Impôts et taxes	7 826	8 486	11 586
Etudes, recherches et divers services	0	250	386
Divers	26	32	61
Total	125 285	166 216	328 412

17- Charges financières nettes

Au 30.06.20, cette rubrique présente un solde débiteur de 951 729 dinars contre un solde débiteur de 1 275 456 dinars au 30.06.19. Le solde au 30.06.20 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2020	Solde au 30 juin 2019	Solde au 31 décembre 2019
Intérêts bancaires	486 956	419 740	1 247 756
Intérêts/autres concours bancaires	281 376	648 238	820 233
Frais financiers sur leasing	156 197	179 708	301 599
Intérêts CCA	27 200	27 200	54 400
Intérêts de retard	0	0	75 076
Autres intérêts	0	570	1 228
Total	951 729	1 275 456	1 395 152

18- Produits des placements

Au 30.06.20, cette rubrique présente un solde créditeur de 386 540 dinars contre un solde créditeur de 652 964 dinars au 30.06.19. Le solde au 30 06.20 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2020	Solde au 30 juin 2019	Solde au 31 décembre 2019
Produits financiers	373 305	640 804	1 016 357
Produits de placement SICAV	25 165	20 815	0
Charges nettes/placement SICAV	-11930	-8 655	-8 655
Total	386 540	652 964	1 007 702

Notes sur les éléments de l'état de flux de trésorerie

19-1- Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

19-1-1- Amortissement et provisions

Les ajustements pour amortissements et provisions se présentent au 30 juin 2020 comme suit :

Désignation	Montant
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	118 477

19-1-2- Variation des actifs

La variation des actifs se présente au 30 juin 2020 comme suit

Désignation	Solde au 30 juin 2020 (a)	Solde au 31 décembre 2019 (b)	Variation (b)-(a)
Clients et comptes rattachés	1 792 710	1 438 769	-353 941
Autres actifs courants	13 870 804	13 494 097	-376 707
Total	15 663 514	14 932 866	-730 648

19-1-3- Variation des passifs

La variation des passifs se présente au 30 juin 2020 comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2020 (b)	Solde au 31 décembre 2019 (a)	Variation (a)-(b)
Fournisseurs & comptes rattachés	781 016	277 437	503 579
Autres passifs	2 560 717	2 439 831	120 886
Total	3 341 733	2 439 831	624 465

19-2- Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les décaissements de trésorerie nets liés aux activités de financement s'élèvent aux 30 juin 2020 à - 303 280 dinars. Ces décaissements proviennent des emprunts contractés par la société au cours du premier semestre 2020 pour un montant de 17 400 000 dinars compensés par les remboursements d'emprunts d'un montant 17 703 280 de dinars.

20- Réconciliation de la trésorerie au bilan avec la trésorerie de clôture de l'état de flux de trésorerie

Le rapprochement de la trésorerie de clôture se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Liquidités et équivalents de liquidités	69 132
Placements et autres actifs financiers	7 705 025
Concours bancaires et autres passifs financiers	-15 656 236
Solde net de la trésorerie au 30.06.20 au bilan	-7 882 079
Emprunts courants, intérêts courus et échéances à moins d'un an sur emprunts	10 184 660
Trésorerie de clôture au 30.06.20 à l'état de flux de trésorerie	2 302 580

Autres notes complémentaires

21- Informations sur les parties liées

1. Les Contrats de location :

La société TAWASOL GROUP HOLDING a conclu avec chacune des filiales RETEL PREFAB, JUPITER IMMOBILIERE, RETEL SERVICES, HAYATCOM TUNISIE, RETEL, TAWASOL INVESTMENT SICAR, L’AFFICHETTE, JNAYNET MONTFLEURY, JNAYNET EL MANAR et UNITE DE TRAITEMENT DES SURFACES-PALMA et des sociétés liées ESSEYEHA, HT SERVICES, SPI JNAYNA et R-INDUSTRIE des contrats de location de locaux pour usage administratif. Dans ce cadre, la société TAWASOL GROUP HOLDING a facturé aux dites sociétés la somme de 345 422 dinars hors taxes au 30 juin 2020

2. Les Conventions d'assistance :

La société TAWASOL GROUP HOLDING a conclu avec chacune des filiales JUPITER IMMOBILIERE, HAYATCOM TUNISIE, RETEL, RETEL SERVICES, TAWASOL INVESTMENT SICAR, JNAYNET MONTFLEURY, JNAYNET EL MANAR et UNITE DE TRAITEMENT DES SURFACES-PALMA et des sociétés liées R-INDUSTRIE, GHZELA INDUSTRIE, RETEL BETON NORD OUEST et SPI JNAYNA des conventions d'assistance en conseil financier, juridique, et en contentieux. Dans ce cadre, la société TAWASOL GROUP HOLDING a facturé aux dites sociétés la somme de 210 000 dinars hors taxes au 30 juin 2020.

3. Comptes des sociétés du groupe et des sociétés liées

▪ Les soldes des comptes des sociétés du groupe se présentent comme suit

Tiers	Nature	Relation	Montant
RETEL	Compte courant	Filiale	866 002
GHZALA INDUSTRIE	Compte courant	Partie liée	96 272
RETEL PREFAB	Compte courant	Filiale	388
RETEL BETON NORD OUEST	Compte courant	Partie liée	149 824
GREEN TECHNOLOGIES	Compte courant	Filiale	71 500
JNAYNET MONTFLEURY	Compte courant	Filiale	11 582
HAYATCOM TUNISIE	Compte courant	Filiale	2 975
SOGETRAS	Compte courant	Partie liée	24
SPI JNAYNA	Compte courant	Partie liée	50 000
TRADE IN	Compte courant	Partie liée	154
STE LOGISTIQUE DE FORAGE	Compte courant	Partie liée	10 000
SUD FORAGE	Compte courant	Partie liée	2 460
TIS SICAR	Débiteur Créditeur TIS	Filiale	188 203
JUPITER IMMOBILIERE	Débiteur Créditeur JUPITER IMMOBILIERE	Filiale	899 980
XPRESS CELL	Débiteur Créditeur Xpress Cell	Partie liée	2 100
ESSEYAHA	Débiteur Créditeur ESSEYAHA	Partie liée	180 000
Mohamed Amine CHABCHOUB	Compte Courant Associés (créditeur)	Actionnaire	75 000
MOHAMED CHABCHOUB	Compte Courant Associés (créditeur)	Actionnaire	12 346
Mohamed CHABCHOUB	Créance sur cession d'immobilisations financières	Actionnaire	215 000
Olfa CHABCHOUB	Créance sur cession d'immobilisations financières	Actionnaire	680 819
Salma CHABCHOUB	Créance sur cession d'immobilisations financières	Actionnaire	680 819
Tiers	Nature	Relation	Montant
Ahmed CHABCHOUB	Créance sur cession d'immobilisations financières	Actionnaire	1 361 681
Mohamed Amine CHABCHOUB	Créance sur cession d'immobilisations financières	Actionnaire	1 411 681
GREEN TECHNOLOGIES	Dette sur acquisition d'immobilisations financières	Filiale	8
ESSEYEHA	Compte Fournisseurs	Partie liée	2 142
XPRESS CELL	Compte Fournisseurs	Partie liée	15 681
ESSEYEHA Golf	Compte Fournisseurs	Partie liée	1 016

L'AFFICHETTE	Compte Fournisseurs	Partie liée	14 213
RETEL SERVICES	Compte Fournisseurs	Filiale	33 528
HAYATCOM TUNISIE	Compte Fournisseurs	Filiale	38 099
RETEL	Billet de trésorerie octroyé par TGH au taux d'intérêt de 8%	Filiale	5 900 000
R-INDUSTRIE	Billet de trésorerie octroyé par TGH au taux d'intérêt de 8%	Partie liée	100 000
RETEL BETON NORD OUEST	Billet de trésorerie octroyé par TGH au taux d'intérêt de 8%	Partie liée	500 000
PALMA	Billet de trésorerie octroyé par TGH au taux d'intérêt de 8%	Filiale	50 000
TRADE IN	Billet de trésorerie octroyé par TGH au taux d'intérêt de 8%	Partie liée	350 000
GHZALA INDUSTRIE	Billet de trésorerie octroyé par TGH au taux d'intérêt de 8%	Partie liée	300 000
RETEL	Dividendes à recevoir	Filiale	1 699 915
RETEL SERVICES	Dividendes à recevoir	Filiale	1 559 976
HAYATCOM TUNISIE	Dividendes à recevoir	Filiale	950 948

22- Engagements hors bilan

Engagements donnés par la société TGH

Type d'engagements	Valeur totale	Valeur /société	Libellés	Sociétés
Nantissement de parts sociales	11 000 000	4 000 000	Garantie du paiement du crédit participatif de 5 500 000 dinars TGH auprès de la BNA	RETEL SERVICES
		4 700 000		JNAYNET MONTFLEURY
		2 300 000		JNAYNET EL MANAR
Caution solidaire	49 046 549	4 648 628	4 cautions d'avance au profit de la BNA	RETEL
		4 700 000	CMT D'INVESTISSEMENT au profit de la BNA	
		1 884 865	4 cautions définitives au profit de la BNA	
		5 337 000	Ouverture d'un accreditif en faveur de NOKSEL au profit de la BNA	
		12 051 000	4 Accreditifs au profit de la BNA	
		1 000 000	Dépassement passager au profit de la BNA	
		6 650 000	Enveloppe de crédits de gestion accordés au profit de la BNA	
		8 473 300	Location financière des équipements professionnels au profit de la Banque Zitouna	
		76 800	Caution définitive au profit de la BNA	
		255 991	Caution d'avance du marché lancé par l'ARRU au profit de la BNA	
		89 000	Deux AVAL pour le marché lancé par l'ARRU au profit de la BNA	
		100 000	Deux AVAL pour le marché lancé par l'ARRU au profit de la BNA	
		300 000	Caution de garantie de paiement en faveur de la société TOTAL TUNISIE au profit de la banque BNA	
		256 022	Cinq AVAL pour le marché lancé par l'ARRU au profit de la BNA	
		150 000	Caution d'approvisionnement au profit de la BNA	
		512 598	Pour le Chargeur (contrat leasing l'jara) au profit de la Banque Zitouna	R-INDUSTRIE
300 000	Pour approvisionnement au profit de la BNA			
650 000	Crédit de gestion accordé par la BNA			
		1 611 345	Contrat leasing n°1 Zitouna l'jara pour acquisition chargeuse+pelle hydraulique	GHZELA INDUSTRIE
Cautionnement de crédits de gestion	500 000	500 000	Crédit de gestion accordé par AMEN BANK	GHZELA INDUSTRIE
Nantissement d'actions	2 637 600	2 637 600	Pour crédit CMT au profit de ATTIJARI BANK	RBNO
Nantissement d'actions sicav	500 000	500 000	Titre sicav (sicav trésor) au profit de la BIAT	RBNO

Immeuble Misk/Escalier C
Mont-plaisir – 1073 Tunis
T +216 71 95 00 95
F +216 71 95 07 55
www.uec.com.tn

Golden Tower Bloc B Bureau 11-1
Centre Urbain Nord Tunis 1082
T +216 70 03 31 15
F +216 71 88 96 41
www.absaudit.tn

AVIS D'EXAMEN LIMITE

**Messieurs les Actionnaires,
Tawasol Group Holding (T.G.H.)**

*AVIS D'EXAMEN LIMITE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Avis d'auditeurs indépendants
Etats financiers individuels
Intermédiaires au 30 Juin 2020*

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application des dispositions de l'Article 21 bis de la Loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la Loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers individuels intermédiaires de la Société Tawasol Group Holding (TGH) au 30 Juin 2020.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan de **137 247 701 dinars**, un résultat net déficitaire de **306 351 dinars**, et une variation négative de la trésorerie de **597 799 dinars**, ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des Auditeurs :

Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité. Nous avons effectué notre examen limité selon les règles professionnelles d'Audit relatives aux missions d'examen limité. Ces règles requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des examens analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

3. Fondement de notre avis avec réserve

Nos travaux ont été limités par l'absence d'une évaluation récente de la participation de TGH dans sa filiale RETEL. La valeur comptable de cette participation s'élève, dans les livres de TGH, au 30/06/2020 à 77 186 134 dinars. L'indisponibilité d'une évaluation de cette entreprise ne nous permet pas de nous prononcer, en présence d'indicateurs d'appréciation du titre s'y rattachant, sur l'éventuelle dépréciation subie et par conséquent sur la provision à constituer.

4. Avis sur les états financiers :

Sur la base de notre examen limité et sous réserve l'incidence éventuelle du point décrit dans le paragraphe « Fondement de notre avis avec réserve », nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers ci-joints ne sont pas sincères et réguliers et ne donnent pas une image fidèle dans tous leurs aspects significatifs de la situation financière, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie, de la Société Tawasol Group Holding (T.G.H) arrêtés au 30 Juin 2020, et ce, conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises.

Tunis, le 2 Mars 2021

Union des Experts Comptables

Hedi Mallekh

UNION DES EXPERTS COMPTABLES
Centre MISK Montplaisir 1073 Tunis
M.F. : 428433 V/A/M/000

Audit & Business Services

Moncef Sellami

A. B. S.
Rue 7151 Residence El Yamama
Bloc F El Manar | Tunis
Tel: 71883098 Fax: 71889641